

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2956

22 novembre 2013

SOMMAIRE

Compagnie de Lorraine S.A141888	Isol-Finance S.A141847
Compass Invest International S.A141888	Italfondiario Investments S.à r.l 141844
Dexia Dynamix141842	Itchiban S.A141853
Dexia Equities L	Ithea S.A
DHA S.à r.l	Jade Management Holding S.à r.l 141848
Diversified Real Estate Investments S.A.	Jade Portfolio 1 S.à r.l141847
141843	Jean LAMESCH Exploitation S.A 141844
Double Eye Entertainment S.A141843	Jerome Boucheron Investments S.A 141847
Eaton Controls (Luxembourg) S.à r.l 141843	Jocan S.à r.l141843
Eaton Technologies (Luxembourg) S.à r.l.	JP Commercial X S.à r.l141844
141842	JPMorgan European Property Holding Lu-
Eclogan S.A141842	xembourg 2 S. à r.l141853
Gardens, Design & More S.àr.l141853	JVC Invest141849
G Pioneer Holdco I S.à r.l	Kimmo S.à r.l141852
HKAC (Luxembourg) S.à r.l141847	Kirchberg Property Company S.C.A 141852
HNA (Luxembourg) Co. S.à r.l141847	Lingerie Lucia S.à r.l
Hoover Feeder (EU) S.à r.l141848	Lucilinburhuc Real Estate S.A141853
ICG EFV FCI S.à r.l141846	Lux 28 Starlight EUR S.à r.l
ICG EFV FCI S.à r.l141846	Luxembourg Business Consultants S.A 141852
IFS Capital Luxemburg II S.A 141844	Luxembourg Company of Metals & Alloys
IK Investment Partners S.à r.l141846	141850
IMARA Investments Holding II & Co SENC	Lux Feel Good Coiffure du Monde141852
141845	Luxharvest S.à r.l141850
Immobilière Felgen S.A141846	Luxnetworks Telecom S.à r.l141851
Immobilière Peters Hosingen S.à r.l 141849	Mach 1141851
Indes S.A	Maclemain s.à.r.l
INEOS Group Holdings S.A141845	Markit Group Limited S.à r.l141850
INEOS Holdings Luxembourg S.A141845	Mars Holding S.à r.l
Initium Corporate Services S.A141846	MD's Hotel Gare S.à r.l141849
Interact Climate Change Facility S.A 141848	Meliora IP Holdings S.à r.l141850
Inter Corse Market S.à r.l141848	Mobilized Media S.A141851
Interpack S.A141849	Oyat S.à r.l
Investia141845	SELP Investments S.à r.l141863
Investtours S.A141853	



Dexia Equities L, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-4360 Esch-sur-Alzette, 14, Porte de France.

R.C.S. Luxembourg B 47.449.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Référence de publication: 2013146653/10.

(130179442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Dexia Dynamix, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-4360 Esch-sur-Alzette, 14, Porte de France.

R.C.S. Luxembourg B 168.300.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Référence de publication: 2013146651/10.

(130179593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

DHA S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1321 Luxembourg, 222, rue de Cessange.

R.C.S. Luxembourg B 101.566.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Pour compte de DHA Sàrl

Fiduplan S.A.

Référence de publication: 2013146660/12.

(130179530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Eclogan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 139.253.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

ECLOGAN S.A.

Référence de publication: 2013146677/11.

(130179110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Eaton Technologies (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 172.818.

Les statuts coordonnés au 11 octobre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2013146668/11.

(130179264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.



Eaton Controls (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 9.145.

Les statuts coordonnés au 11 octobre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch Notaire

Référence de publication: 2013146667/11.

(130179209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Double Eye Entertainment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2370 Howald, 1, rue Peternelchen.

R.C.S. Luxembourg B 151.939.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2013146664/11.

(130178890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Diversified Real Estate Investments S.A., Société Anonyme de Titrisation.

R.C.S. Luxembourg B 150.716.

En vertu de la Loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, et en sa qualité de domiciliataire, la Société MAS Luxembourg, anciennement Management & Accounting Services S.à r.l. en abrégé MAS S.à r.l., dénonce, avec effet au 21 février 2013, le siège social établi au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach de Diversified Real Estate Investments SA., société anonyme immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 150716.

Diversified Real Estate Investments SA n'est donc plus domiciliée au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach depuis le 21 février 2013.

Munsbach, le 21 octobre 2013.

MAS Luxembourg

Stewart KAM-CHEONG

Gérant

Référence de publication: 2013146663/17.

(130179329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Jocan S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 21.110.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 8 octobre 2013

- 1. Monsieur Philippe TOUSSAINT a démissionné de son mandat de gérant.
- 2. Monsieur Ritsaert TRAMPE a démissionné de son mandat de gérant.
- 3. Le nombre des gérants a diminué de 4 (quatre) à 2 (deux).

Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour JOCAN S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013146827/15.

(130179581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.



JP Commercial X S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 156.971.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 16 novembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2851 du 29 décembre 2010.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JP Commercial X S.à r.l.

Par procuration

Diane Wolf

Référence de publication: 2013146828/15.

(130178871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

IFS Capital Luxemburg II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 159.175.

Extrait des décisions prises par l'associée unique et par le conseil d'administration en date du 8 octobre 2013

- 1. Monsieur Philippe TOUSSAINT a démissionné de ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration.
 - 2. Monsieur Ritsaert TRAMPE a démissionné de son mandat d'administrateur.
 - 3. Le nombre des administrateurs a diminué de 4 (quatre) à 3 (trois).
- 4. Madame Ingrid CERNICCHI, administrateur de sociétés, née à Metz (France), le 18 mai 1983, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme administrateur et présidente du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2015.

Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour IFS Capital Luxemburg II S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013146799/19.

(130179708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Italfondiario Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 114.819.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013146795/9.

(130179748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Jean LAMESCH Exploitation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, 12, Zone Industrielle Wolser 2.

R.C.S. Luxembourg B 23.555.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Etienne MAROT (2)

Administrateur

Référence de publication: 2013146823/11.

(130179050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.



Investia, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.217.000,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 165.342.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013146816/9.

(130179352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

INEOS Holdings Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 157.805.

Le bilan consolidé de la société INEOS Group Holdings S.A., maison mère de la société INEOS Holdings Luxembourg S.A., au 31 décembre 2012, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société Un mandataire

Référence de publication: 2013146807/12.

(130179013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

INEOS Group Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 157.810.

Les comptes annuels consolidés de la société au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société Un mandataire

Référence de publication: 2013146806/12.

(130179014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

IMARA Investments Holding II & Co SENC, Société en nom collectif.

Capital social: EUR 1.000,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 134.158.

EXTRAIT

Les associés de la Société, ci-après dénommés:

- IMARA Investments Holding II S.à r.l. a transféré son siège social du 35, Avenue Monterey, L-2163 au 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, avec effet au 1 er septembre 2013.
- CORESTATE INVESTMENTS 1 S.à r.l. a transféré son siège social du 35, Avenue Monterey, L-2163 au 121, Avenue de la Faïencerie, L 1511 Luxembourg.

Les associés-gérants de la Société, ci-après dénommés:

- IMARA Investments Holding II S.à r.l. a transféré son siège social du 35, Avenue Monterey, L-2163 au 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, avec effet au 1 ^{er} septembre 2013.
- CORESTATE INVESTMENTS 1 S.à r.l. a transféré son siège social du 35, Avenue Monterey, L-2163 au 121, Avenue de la Faïencerie, L 1511 Luxembourg.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 18 octobre 2013.

Référence de publication: 2013146801/21.

(130179469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.



IK Investment Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 111.968,75.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 98.911.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013146800/10.

(130179511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

ICG EFV FCI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 163.935.

Extrait de la résolution de l'actionnaire unique tenue chez BNP Paribas Sécurités Services Succursale de Luxembourg, 33 de Gasperich, L-5826 Hesperange, le 4 octobre 2013

L'actionnaire unique (l'«Actionnaire») a décidé:

- de renouveler le mandat de Deloitte Audit en tant que Réviseur d'Entreprises Agréé de la Société pour une période d'un an qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014.

Pour extrait sincère et conforme

BNP Paribas Securities Services - Succursale de Luxembourg

Référence de publication: 2013146796/14.

(130179106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

ICG EFV FCI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 163.935.

Les comptes annuels au 31 Mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 14 Octobre 2013.

Référence de publication: 2013146797/10.

(130179131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Initium Corporate Services S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 152.940.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2013.

Référence de publication: 2013146792/10.

(130179164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Immobilière Felgen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, 3, rue Henri Tudor.

R.C.S. Luxembourg B 17.432.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Immobilière Felgen S.A.

Référence de publication: 2013146803/10.

(130179560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.



Jerome Boucheron Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 180.678.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2013, Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alex WEBER

Notaire

Référence de publication: 2013146826/11.

(130179189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Jade Portfolio 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 800.001,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 131.455.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013146825/9.

(130179356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Ithea S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 106.679.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2013.

Référence de publication: 2013146822/10.

(130179466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Isol-Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 86.069.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2013.

Référence de publication: 2013146820/10.

(130179481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

HKAC (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. HNA (Luxembourg) Co. S.à r.l.).

Capital social: USD 70.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 150.264.

EXTRAIT

La Société prend acte que HNA Group (Hong Kong) Co., limited, l'Associé unique de la Société a changé sa dénomination, en date du 17 octobre 2013, en «Hong Kong Aviation Capital Limited».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 18 octobre 2013.

Référence de publication: 2013146779/14.

(130179450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.



Hoover Feeder (EU) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 114.223.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 30 septembre 2013.

Référence de publication: 2013146781/10.

(130179599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Interact Climate Change Facility S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 159.719.

- La société Agence Française de Développement, Administrateur, ayant son siège social au 5, rue Roland Barthes, F-75598 Paris et immatriculée sous le numéro 775665599 au Registre de Commerce et des Sociétés de Paris, désigne comme Représentant Permanent, avec effet au 4 octobre 2013, Monsieur Jean-Marc Gravellini, né le 13 décembre 1958 à Jeumont, France, ayant pour adresse professionnelle 5, rue Roland Barthes, F-75598 Paris, en remplacement de Monsieur Jean-Yves Grosclaude.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2013.

Certifié sincère et conforme

Pour Interact Climate Change Facility

Référence de publication: 2013146793/16.

(130178862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Indes S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9753 Heinerscheid, 10, Kierchestrooss.

R.C.S. Luxembourg B 65.867.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 18 octobre 2013.

Référence de publication: 2013146805/10.

(130179270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Inter Corse Market S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1747 Luxembourg, 32, Op der Heed.

R.C.S. Luxembourg B 159.589.

Les comptes annuelles au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013146812/9.

(130179167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Jade Management Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.449.211,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 116.859.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013146824/9.

(130179355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.



Interpack S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Schéleck II.

R.C.S. Luxembourg B 68.504.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 15 octobre 2013

Révocation du Réviseur d'Entreprises à savoir la société FIDEWA-CLAR S.A., ayant son siège social au 2-4, rue du Château d'Eau, L-3364 Leudelange, avec effet immédiat.

Nomination d'un nouveau Réviseur d'Entreprises à savoir la société GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A. ayant son siège social au 89A, Pafebruch, L-8308 Capellen, immatriculée au Registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 43 298, son mandat arrivera à échéance lors de l'Assemblée Générale Annuelle de 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme et sincère

INTERPACK S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013146815/18.

(130179273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Immobilière Peters Hosingen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9807 Hosingen, 32, Kraeizgaass.

R.C.S. Luxembourg B 102.375.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013146804/10.

(130179612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

JVC Invest, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.221.300,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 165.313.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013146830/9.

(130179351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

MD's Hotel Gare S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8120 Bridel, 31, rue Biergerkraeiz.

R.C.S. Luxembourg B 171.386.

Extrait des résolutions de l'associée unique prises en date du 11 octobre 2013

L'an deux mille treize, le onze octobre, l'associée unique de la société MD'S HOTEL GARE SARL s'est réuni en assemblée générale extraordinaire et a accepté la démission avec effet immédiat, de Madame Marie-Lies DESODT de son mandat de gérante de la société.

Est nommé gérant unique pour une durée indéterminée, en remplacement de la gérante démissionnaire, Monsieur Mathieu DEBEAUMONT, né le 16/05/1979 à Boulogne-Billancourt (France), et demeurant à L-2163 Luxembourg, 11a, avenue Monterey.

Bridel, le 11 octobre 2013.

Pour extrait conforme

Les associés

Référence de publication: 2013146893/17.

(130179549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.



Mars Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert. R.C.S. Luxembourg B 173.396.

Les comptes annuels au 10/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013146875/9.

(130179333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Markit Group Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 33, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 151.564.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Manager

Référence de publication: 2013146874/12.

(130179073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Meliora IP Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 155.707.

EXTRAIT

Suite à la dénonciation du siège social de la Société, il convient de noter la démission de ses gérants de classe B:

- La démission de M. Ivo Hemelraad, en tant que gérant B, est acceptée avec effet au 4 Octobre 2013; et
- La démission de M. Wim Rits, en tant que gérant B, est acceptée avec effet au 4 Octobre 2013.

Pour extrait conforme,

Luxembourg, le 18 octobre 2013.

Référence de publication: 2013146876/14.

(130178936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Luxembourg Company of Metals & Alloys, Société Anonyme.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zone d'Activité ZARE West.

R.C.S. Luxembourg B 55.567.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013146865/10.

(130179277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Luxharvest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 2, rue de Drinklange.

R.C.S. Luxembourg B 155.499.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013146866/9.

(130179228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.



Luxnetworks Telecom S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-9907 Troisvierges, 22, route d'Asselborn.

R.C.S. Luxembourg B 150.953.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013146868/10.

(130179150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Mach 1, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 7.861.050,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 173.250.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013146882/9.

(130179354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Mobilized Media S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9237 Diekirch, 3, place Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 155.384.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013146881/10.

(130179703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Maclemain s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9773 Troine-Route, Maison 30.

R.C.S. Luxembourg B 96.092.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013146884/10.

(130179611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Lux 28 Starlight EUR S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 180.201.

Extrait des résolutions circulaires prises par les gérants de la Société en date du 18 octobre 2013

Il résulte des résolutions prises par le Conseil de gérance de la Société en date du 18 octobre 2013 que le siège social de la Société a été transféré du 4 rue Dicks, L-1417 Luxembourg au 65 Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Thierry Drinka

Gérant

Référence de publication: 2013146845/15.

(130179328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.



Luxembourg Business Consultants S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 76.858.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013146846/9.

(130179302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Lux Feel Good Coiffure du Monde, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1929 Luxembourg, 2, place Léon XIII.

R.C.S. Luxembourg B 133.295.

Le bilan et l'annexe au bilan au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013146842/10.

(130179394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Lingerie Lucia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6490 Echternach, 7, route de Wasserbillig. R.C.S. Luxembourg B 123.750.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21/10/2013.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2013146840/12.

(130179643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Kimmo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7333 Steinsel, 71, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 32.178.

Les Comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 18/10/2013.

Pour KIMMO S.à r.l.

J. REUTER

Référence de publication: 2013146835/12.

(130179088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Kirchberg Property Company S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-5365 Munsbach, 7, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 162.532.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 18 octobre 2013.

Référence de publication: 2013146832/11.

(130179115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.



Investtours S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 82.893.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 16 octobre 2013.

Référence de publication: 2013146817/10.

(130179322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Itchiban S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9261 Diekirch, 8, rue Müller Fromes.

R.C.S. Luxembourg B 95.288.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013146821/10.

(130179639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Lucilinburhuc Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3918 Mondercange, 1, rue d'Ehlerange.

R.C.S. Luxembourg B 111.719.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013146859/9.

(130179644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

JPMorgan European Property Holding Luxembourg 2 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 110.156.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2013.

JPMorgan European Property Holding Luxembourg 2 S. à r.l.

Mr. Richard Crombie / Mr. Mark Doherty

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013146829/13.

(130179617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Gardens, Design & More S.àr.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5335 Moutfort, 20, Gappenhiehl.

R.C.S. Luxembourg B 147.403.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

EASIT SA

Signature

Référence de publication: 2013146750/12.

(130178999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.



G Pioneer Holdco I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves. R.C.S. Luxembourg B 180.772.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the thirtieth day of September.

Before Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Garrison Pioneer Holdco I LLC., a limited liability company existing under the laws of the United States, registered within the State of Delaware, Corporate Division, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, United States, here represented by Mr Juan Alvarez Hernandez, employee, whose professional address is at 6D, EBBC, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, by virtue of a power of attorney given under private seal; and

The power of attorney, after signature ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "G Pioneer Holdco I S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

- 2.1. The Company's registered office is established in the city of Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality of Niederanven by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.
- 2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

- 3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.
- 3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.
- 3.3. The Company may use any legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.
- 3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.



4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

- 5.1. The share capital is set at twenty thousand US Dollars (USD 20,000.-), represented by two million (2,000,000) shares in registered form, with a par value of one cent US Dollar (USD 0.01) each, all subscribed and fully paid-up.
- 5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

- 6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.
- 6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

- 6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.
- 6.4. The Company may redeem its own shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose, or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

- 7.1. The Company is managed by one manager or a board of managers which may be composed of one (1) or several class A manager(s) and one (1) or several class B manager(s) (the Board). The managers are appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their mandate. The managers need not be shareholders.
 - 7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.
- **Art. 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they constitute the Board. 8.1. Powers of the board of managers
- (i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.
 - (ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.
 - 8.2. Procedure
- (i) The Board meets at the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.
- (ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.
- (iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.
 - (iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.
- (v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented and if class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed, the Board may only validly deliberate and act if at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager are present or represented. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the managers present or represented provided that if class A manager(s) and class B manager (s) have been appointed any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.
- (vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.
- (vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.
 - 8.3. Representation



- (i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two(2) managers or if class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed, by the joint signatures of at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager.
- (ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole manager.

- 9.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.
 - 9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.
- 9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

Art. 10. Liability of the managers

10.1. The managers may not, be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' circular resolutions.

- 11.1. Powers and voting rights
- (i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).
- (ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.
 - (iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.
 - 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures
- (i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.
- (ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.
 - (iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.
- (iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.
- (v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.
- (vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.
- (vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.
- (viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

- 12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.
- 12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.
 - 12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.



- 13.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.
 - 13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.
- 13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

Art. 14. External Auditors. (Réviseurs d'entreprises).

- 14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises).
- 14.2. The shareholders appoint the external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 15. Allocation of profits.

- 15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.
- 15.2. The shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.
 - 15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:
 - (i) the Board draws up interim accounts;
- (ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts:
 - (iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company; and
- (v) if the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

- 16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.
- 16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

- 17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.
- 17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.
- 17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.
- 17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2013.



Subscription and Payment

Garrison Pioneer Holdco I LLC., represented as stated above, declares to subscribe two million (2,000,000) shares in registered form, with a par value of one cent US Dollar (USD 0.01) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twenty thousand US Dollars (USD 20,000.-) to be allocated to the share capital account of the Company.

The amount of twenty thousand US Dollars (USD 20,000.-) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand Euro (EUR 1,000.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

- 1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:
 - as class A managers:
- GSH Lux Director LLC., a limited liability company existing under the laws of the United States, registered within the State of Delaware, Corporate Division, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, United States of America.
 - as class B managers:
- Mr Ronan Carroll, employee, born on November 11, 1971, in Dublin, Ireland, with professional address at 6D, EBBC, Route de Treves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg; and
- Mr Juan Alvarez Hernandez, employee, born on October 11, 1983, in Madrid, Spain, with professional address at 6D, EBBC, Route de Treves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.
- 2. The registered office of the Company is set at 6D, EBBC, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, this person, signed together with the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le trente du mois de septembre.

Par devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU

Garrison Pioneer Holdco I LLC., une société à responsabilité limitée de droit américaine (Delaware, Etat-Unix), dont le siège social est situé à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etat-Unix, représenté par Monsieur Juan Alvarez Hernandez, salarié, résidant professionnellement à L-2633 Senningerberg, 6D, EBBC, route de Trèves, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1 er. **Dénomination.** Le nom de la société est "G Pioneer Holdco I S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune de Niederanven par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, agissant selon les modalités requises pour la modification des Statuts.



2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou évènements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

- 3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.
- 3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.
- 3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.
- 3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

- 4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.
- 4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

- 5.1. Le capital social est fixé à vingt mille US Dollar (USD 20.000,-), représenté par deux millions (2.000.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un cent US Dollar (USD 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.
- 5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

- 6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.
- 6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

- 6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.
- 6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un gérant ou un conseil de gérance qui peut être composé d'un (1) ou plusieurs gérants de catégorie A et un (1) ou plusieurs gérants de catégorie B (le Conseil). Les gérants sont nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.



- 7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.
- Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le Conseil.
- 8.1. Pouvoirs du conseil de gérance
- (i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.
- (ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.
 - 8.2. Procédure
- (i) Le Conseil se réunit sur convocation de 2 gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.
- (ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.
- (iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.
 - (iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.
- (v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si une majorité de ses membres sont présents ou représentés et, si un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B ont été nommés, le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si au moins un (1) gérant de catégorie A et au moins un (1) gérant de catégorie B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à condition que, si un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B ont été nommés, toute décision ne sera valablement adoptée à moins qu'elle soit approuvée par au moins un (1) gérant de catégorie A et un (1) gérant de catégorie B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.
- (vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio- conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.
- (vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.
 - 8.3. Représentation
- (i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants ou, si un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B ont été nommés, par la signature conjointe d'au moins un (1) gérant de catégorie A et au moins un (1) gérant de catégorie B.
- (ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes les personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Gérant unique.

- 9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.
 - 9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.
- 9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

- 11.1. Pouvoirs et droits de vote
- (i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l' Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).
- (ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous



les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

- (iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.
- 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote
- (i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.
- (ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.
 - (iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.
- (iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.
- (v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.
- (vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.
- (vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.
- (viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

- 12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.
- 12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.
 - 12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

- 13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.
- 13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.
 - 13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.
- 13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

- 14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.
- 14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

- 15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.
- 15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.
 - 15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:
 - (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant,



augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

- (iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;
 - (iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société;
- (v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

- 16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.
- 16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

- 17.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, téléfax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.
- 17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.
- 17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.
- 17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2013.

Souscription et Libération

Garrison Pioneer Holdco I LLC., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à deux millions (2.000.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un cent US Dollar (USD 0,01) chacune, et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de vingt mille US Dollar (USD 20.000,-) qui sera affecté au compte capital social de la Société.

Le montant de vingt mille US Dollar (USD 20.000,-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille euros (EUR 1.000,-).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

- 1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérant de la Société pour une durée indéterminée:
 - En tant que gérants de catégorie A:
- GSH Lux Director LLC., une société a responsabilité limitée, avec siège sociale a Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis.

En tant que gérants de catégorie B:

- M. Ronan Carroll, salarié, né le 11 novembre 1971 à Dublin, Irlande, dont la résidence professionnelle est située au 6D, EBBC, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg;
- M. Juan Alvarez Hernandez, salarié, né le 11 octobre 1983 à Madrid, Espagne, dont la résidence professionnelle est située au 6D, EBBC, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg;



2. Le siège social de la Société est établi au 6D, EBBC, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ce mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte..

Signé: Alvarez Hernandez, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 01 octobre 2013. Relation: LAC/2013/44468.

Reçu soixante-quinze euros (75,00 €)

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 9 octobre 2013.

Référence de publication: 2013143458/498.

(130175299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2013.

SELP Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.296,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert. R.C.S. Luxembourg B 177.309.

In the year two thousand and thirteen, on the eleventh day of October.

Before the undersigned, Maître Joseph Elvinger notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. SEGRO Luxembourg S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 177317 ("SEGRO Luxembourg") holding 3,825 shares in the Company,

here represented by Sara Lecomte, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 10 October 2013; and

2. SEGRO European Logistics Partnership S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B.177300 ("SEGRO European Logistics Partnership") holding 11,475 shares in the Company,

here represented by Sara Lecomte, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 10 October 2013.

The said proxies, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

- I. SEGRO Luxembourg and SEGRO European Logistics Partnership are hereinafter referred to as the "Shareholders" and hold together all of the issued shares of the Company.
- II. Such appearing parties are the shareholders of SELP Investments S.à r.l., (hereinafter the "Company") a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B. 177309, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 8 May 2013, whose articles of incorporation (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") on 9 July 2013, page 78752, number 1641. The Articles have been amended the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated 11 September 2013, not published in the Mémorial yet.
 - III. The agenda of the meeting was the following:

Agenda

1. Reduction of the Company's share capital by an amount of four Euros (EUR 4.-), so as to bring the current share capital of fifteen thousand three hundred Euros (EUR 15,300.-) down to fifteen thousand two hundred and ninety-six Euros (EUR 15,296.-) by cancellation of four (4) shares having a par value of one Euro (EUR 1.-) each, out of which three (3) are currently held by SEGRO European Logistics Partnership and one (1) is currently held by SEGRO Luxembourg, the subsequent reimbursement of three Euros (EUR 3.-) to SEGRO European Logistics Partnership and one Euro (EUR



- 1.-) to SEGRO Luxembourg and the granting of a power of attorney to any manager of the Company to proceed with such reimbursement.
- 2. Amendment and restatement of the Articles, (without amending the object clause of the Articles), but amending the Articles by:
 - updating the share capital further to the above capital reduction;
 - inserting provisions on transfer restrictions on shares and provisions on issuances of new shares;
 - amending the provisions in relation to the board of managers and decision taking;
 - amending the provisions in relation to the shareholders' meetings and decision taking;
 - amending the provisions in relation to distributions;
 - inserting a new article "Definitions" in the Articles of the Company.
 - 3. Miscellaneous.
 - IV. After due and careful deliberation, the following resolutions were taken unanimously:

First resolution

The Shareholders resolved to reduce the Company's share capital by an amount of four Euros (EUR 4.-), so as to bring the current share capital of fifteen thousand three hundred Euros (EUR 15,300.-) down to fifteen thousand two hundred and ninety-six Euros (EUR 15,296.-) by cancellation of four (4) shares having a par value of one Euro (EUR 1.-) each, out of which three (3) are currently held by SEGRO European Logistics Partnership and one (1) is currently held by SEGRO Luxembourg.

The Shareholders resolved to subsequently reimburse three Euros (EUR 3.-) to SEGRO European Logistics Partnership and one Euro (EUR 1.-) to SEGRO Luxembourg.

The Shareholders further resolved to grant a power of attorney to any manager of the Company to proceed with such reimbursement.

Second resolution

The Shareholders resolved to amend and restate the Articles, (without amending the object clause of the Articles), but amending the Articles by:

- updating the share capital further to the above capital reduction;
- inserting provisions on transfer restrictions on shares and provisions on issuances of new shares;
- amending the provisions in relation to the board of managers and decision taking;
- amending the provisions in relation to the shareholders' meetings and decision taking;
- amending the provisions in relation to distributions;
- inserting a new article "Definitions" in the Articles of the Company. The amended and restated articles shall now read as follows:
- 1. "Corporate form and name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of SELP Investments S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

- 2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
 - 2.2 The Registered Office may be transferred:
 - 2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:
 - (a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or
 - (b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or
- 2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles including Article 13.6 and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").
- 2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.
 - 2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.



3. Objects. The objects of the Company are:

- 3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;
- 3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;
- 3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;
- 3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;
- 3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;
- 3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;
- 3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;
- 3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;
- 3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;
- 3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers; PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.
 - **4. Duration.** The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

- 5.1 The share capital of the Company is fifteen thousand two hundred ninety-six Euros (15,296.-) divided into fifteen thousand two hundred ninety-six (15,296) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the "Shares"). In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.
- 5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles.
- 5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.



- 5.4 All Shares have equal rights.
- 5.5 The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as provided in the 1915 Law.
- 5.6 Pre-emption rights on issue

In case of an issue of new Shares by the Company, each Shareholder shall be first offered an opportunity to subscribe for its Percentage Share of such new Shares in accordance with the procedure set out in the Shareholders' Agreement relating to pre-emption rights on issue in favour of the Shareholders.

6. Indivisibility of shares.

- 6.1 Each Share is indivisible.
- 6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

- 7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.
- 7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder, the Shares held by each Shareholder may only be Transferred by application of the requirements of Articles 189 and 190 of the 1915 Law (and the remaining provisions of Article 7 is without prejudice to any such requirements), these Articles and any further provisions that may be contained in the Shareholders' Agreement.
- 7.3 No transfer of Shares and/or Shareholder Loans (if any) (together, the "Shareholder Interests") may occur during the period of time from 11 October 2013 until and including the date falling 36 months after that date (the "Lock-up Period") other than in accordance with the terms of Article 7.4 and any further provisions that may be contained in the Shareholders' Agreement. Following the expiry of the Lock-up Period, no Transfer of any Shareholder Interest may occur other than in accordance with the terms of Articles 7.4 and 7.5 and any further provisions that may be contained in the Shareholders' Agreement.
- 7.4 Any Shareholder may Transfer all or some of its Shareholder Interests to a person who is an Affiliate of such party on giving prior written notice to the other Shareholders. Any such Affiliate holding Shareholder Interests shall immediately transfer its Shareholder Interests back to the transferring Shareholder (or a person who is an Affiliate of such transferring Shareholder) if it ceases to be an Affiliate of such transferring Shareholder. For the purpose of this Article only, "Affiliate" shall mean any wholly-owned subsidiary of either (a) the transferring Shareholder's Guarantor at the relevant time, (b) in case of each Original Shareholder, their ultimate corporate shareholder, as further specified in the Shareholders' Agreement.
 - 7.5 Right of First Offer
 - 7.5.1 Transfer Notice

Any Shareholder (the "Selling Shareholder") seeking to Transfer some or all of its Shareholder Interests (the "Sale Interests"), other than to an Affiliate in accordance with the terms of Article 7.4, to a Third Party Buyer, shall first offer the Sale Interests to the other Shareholders (the "Remaining Shareholders"), by way of a written offer (the "Sale Notice"), which shall:

- (1) specify that it is a Sale Notice being issued pursuant to this Article and to any relevant provisions of the Shareholders' Agreement;
- (2) set out the details of the Sale Interests, including the number of Shares and the amount of Shareholder Loans (if any) proposed to be sold, and proposed price for the Sale Interests (the "Asking Price"); and
 - (3) any other terms which the Selling Shareholder is willing to accept (collectively, the "Sale Terms").
 - 7.5.2 Response to Sale Notice

Each of the Remaining Shareholders shall, within thirty (30) Business Days of receipt of the Sale Notice (the "Offer Deadline"), either:

- (1) serve a written notice on the Selling Shareholder accepting the offer of all (and not some only) of the Sale Interests at the Asking Price and on the Sale Terms (a "Sale Acceptance Notice") following which, such Remaining Shareholder shall be deemed an "Accepting Shareholder"; or
 - (2) serve a written notice on the Selling Shareholder declining the offer.

If a Remaining Shareholder fails to serve a notice in accordance with Article 7.5.2(1) it shall be deemed to have declined the offer of the Sale Interests and the provisions of Article 7.5.5 shall apply.

7.5.3 Consequences of Sale Notice

Once a Sale Notice has been served (the "Original Sale Notice"), no other Sale Notice may be served by any Shareholder until the date which is the earlier of:

(1) the date of withdrawal of the Original Sale Notice by the Selling Shareholder by written notice to the Remaining Shareholders;



- (2) the date of completion of a sale of the Sale Interests that were the subject of the Original Sale Notice to one or more of the Remaining Shareholders or to a Third Party Buyer pursuant to this Article 7.5; and
 - (3) the date of expiry of the Sale Period, as defined in Article 7.5.5.
 - 7.5.4 Transfer pursuant to Sale Acceptance Notice
- (1) When a Sale Acceptance Notice is given by only one Accepting Shareholder, the Selling Shareholder shall be obliged to transfer, and such Accepting Shareholder (or its designated Affiliate) shall be obligated to acquire, the Sale Interests at the Asking Price, on the Sale Terms and in accordance with Article 7.5.7.
- (2) When more than one Accepting Shareholder serve a Sale Acceptance Notice, each Accepting Shareholder shall be obliged to pay the relevant proportion of the Asking Price and shall be entitled to receive the relevant proportion of the Sale Interests, which proportion shall in each case equal the proportion that the Percentage Share held by such Accepting Shareholder (and its Affiliates) immediately prior to the issuance of the Sale Notice bears to the Percentage Share held by all Accepting Shareholders (and their Affiliates) immediately prior to the issuance of the Sale Notice, and the Selling Shareholder (and its Affiliates) shall Transfer such Sale Interests accordingly on the Sale Terms and in accordance with Article 7.5.7.

7.5.5 No Acceptance Notice

If no Remaining Shareholder serves a Sale Acceptance Notice by the Offer Deadline, the Selling Shareholder shall be free to sell, subject to article 189 of the 1915 Law being complied with, all of the Sale Interests (but not some only) to a Third Party Buyer at any time up to twelve months from the Offer Deadline (the "Sale Period") provided that:

- (1) such Sale Interests are sold on terms not materially less favourable to the Selling Shareholder than the Sale Terms and for not less than the price equivalent to a 98 % of the Asking Price;
 - (2) following the Transfer such Third Party Buyer will hold a Percentage Share of not less than 20 %;
- (3) following the Transfer the number of Shareholders is not more than four (4) (for which purpose a Shareholder, together with any other Shareholder that is an Affiliate of such Shareholder shall, together, be deemed to represent one Shareholder); and
 - (4) such Third Party Buyer complies with any further formalities set out in the Shareholders' Agreement.
 - 7.5.6 No Third Party Buyer sale

If the Selling Shareholder is unable to procure a sale of the Sale Interests pursuant to this Article 7.5 during the Sale Period, then the offer to sell the Sale Interests set out in the Sale Notice shall be deemed to be withdrawn.

7.5.7 Terms of Transfer

The Shareholders shall procure that any Transfer of Shareholder Interests pursuant to this Article 7.5 between the Selling Shareholder and the Accepting Shareholder shall be made in accordance with the following provisions:

- (1) the Selling Shareholder and the Accepting Shareholder shall have the right to request the addition of any necessary Permitted Regulatory Conditions or adjustments to existing Permitted Regulatory Conditions, but only to the extent necessary to be able to complete the transfer of the Sale Interests;
- (2) each of the Selling Shareholder and the Accepting Shareholder shall use all reasonable endeavours to ensure the satisfaction of any Permitted Regulatory Condition applying to it as soon as possible;
- (3) if any of the Permitted Regulatory Conditions is not satisfied or waived on or before the date falling one hundred and fifty (150) Business Days following the expiry of Offer Deadline, then the Sale Notice shall be deemed to have been withdrawn and no transfer of the Sale Interests shall take place pursuant to such notice;
- (4) completion of the transfer of the Sale Interests shall take place on the earlier of (i) thirty (30) Business Days following the date of receipt of the last Sale Acceptance Notice (or such other date as the Parties may agree) or (ii) the date falling twenty (20) Business Days after the satisfaction or waiver of all Permitted Regulatory Conditions (the "Transfer Date");
- (5) the Selling Shareholder shall on or before the Transfer Date deliver or procure the delivery to the Accepting Shareholder in respect of the Sale Interests duly executed instruments to effect the transfers accompanied by the relevant share certificates or other documents of title;
- (6) the Sale Interests shall be transferred free from all claims, pledges, equities, liens, charges and encumbrances and shall be transferred with the benefit of all rights attaching to them as at the relevant Transfer Date but without the benefit of any other warranties or representations; and
- (7) against delivery of the documents referred to in Article 7.5.7 (5), the Accepting Shareholders shall pay the total consideration due for the Sale Interests to the Selling Shareholder in cleared funds on the Transfer Date. 7.5.8 Any Transfer under this Article 7.5 shall always be subject to the following and to any further provisions that may be contained in the Shareholders' Agreement:
- (1) each Original Shareholder (or an Affiliate of an Original Shareholder) transferring part only of its Shareholder Interest must hold (together with its Affiliates) a Percentage Share of not less than 25 % following such Transfer unless it has the approval of LuxCo 1 to retain a lower Percentage Share;
- (2) in the case of a Shareholder that is not an Original Shareholder (or an Affiliate of an Original Shareholder) Transferring part only of its Shareholder Interest, such Shareholder (together with its Affiliates) must retain a Percentage Share



of not less than 20 % following such Transfer (or such lower Percentage Share as held by such Shareholder on it becoming a Shareholder pursuant to any provisions that may be contained in the Shareholders' Agreement).

For the purposes of Article 7.5 above, a Shareholder together with any Shareholders that are an Affiliate of such Shareholder, shall, together, be deemed to represent one Shareholder.

7.6 The Company shall register the Transfer of a Share to any person only if the Transfer has been carried out in accordance with these Articles and the Shareholders' Agreement and in no other circumstances and the Company shall approve for registration a Transfer of Shares carried out in accordance with these Articles and the Shareholders' Agreement.

8. Management.

- 8.1 The Company is managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law, these Articles and the Shareholders' Agreement. All Managers shall be natural persons and at least 50% of the Managers shall be tax residents in Luxembourg.
 - 8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".
- 8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance which shall be composed of up to four (4) Managers (the "Board of Managers" or the "Board"). Subject to a more detailed procedure that may be set out in the Shareholders' Agreement, any Shareholder excluding LuxCo 1 (for the avoidance of doubt, including the Original Shareholders) holding directly and/or indirectly:
 - 8.3.1 more than 20% and less than 40% shall be entitled to nominate for appointment one (1) Manager;
- 8.3.2 40% or more shall be entitled to nominate for appointment two (2) Managers (provided that at least 50% of these Managers shall be tax resident in Luxembourg).

For the purposes of this Article 8.3, a Shareholder together with any Shareholders that are an Affiliate of such Shareholder, shall, together, be deemed to represent one Shareholder.

- 8.4 A Manager may be removed at any time with or without cause by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law, these Articles and the Shareholders' Agreement, it being understood that the Shareholder who has proposed for appointment a Manager in accordance with the provisions Article 8.3 may at any time propose its removal and the replacement of the Manager removed shall be made in accordance with Article 8.3 and, for the avoidance of doubt, upon nomination by the Shareholder who has proposed the relevant Manager for appointment and removal. The appointment or removal of a Manager shall take effect upon the taking of the relevant Shareholders' Resolution, unless otherwise indicated therein.
- 8.5 The Managers shall not be employees of the Company who are entitled to receive any remuneration by way of salary, commission, fees or otherwise in relation to the performance of their duties as Managers.
- **9. Powers of the managers.** The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

10. Representation.

- 10.1 Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the Company is validly bound or represented towards third parties by:
 - 10.2 if the Company has a Sole Manager, the sole signature of the Sole Manager;
 - 10.3 if the Company has more than one Manager, the sole signature of any one (1) Manager.

11. Board meetings.

- 11.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager at any time and as and when considered necessary by that Manager and, in any case, not less than once a Quarter. At least ten (10) Business Days' written notice shall be given to each of the Managers of all Board meetings, except:
 - 11.1.1 when a Board Meeting is adjourned under Article 11.9;
- 11.1.2 when all of the Managers agree to a shorter notice period or to waive the convening formalities to such Board Meeting; or
- 11.1.3 if, in the reasonable opinion of a Manager, the interests of the Company or the Group would be likely to be adversely affected to a material extent if the business to be transacted at such Board Meeting were not dealt with as a matter of urgency, in which case the Managers shall receive no less than two (2) Business Days' written notice.
 - 11.2 Each notice of a Board Meeting shall:
 - 11.2.1 specify a reasonably detailed agenda; and
 - 11.2.2 be accompanied by any relevant documents.
- 11.3 The Board of Managers may appoint a chairman, who shall be tax resident in Luxembourg, chosen as follows (the "Chairman"):



- 11.3.1 if only one (1) Shareholder excluding LuxCo 1 has a Percentage Share of 40 % or more from time to time, amongst the Managers appointed further to their nomination by such a Shareholder in accordance with Article 8.3 of these Articles;
- 11.3.2 if two (2) Shareholders excluding LuxCo 1 have each a Percentage Share of at least 40 % from time to time, amongst the Managers appointed further to their nomination by one of these Shareholders in accordance with Article 8.3 of these Articles, on a rotating annual basis, for a period of one year;
- 11.3.3 if no Shareholders excluding LuxCo 1 has a Percentage Share of 40 % or more, the Manager appointed further to his nomination by the Shareholder holding the highest Percentage Share in accordance with Article 8.3 of these Articles;
- If the Chairman ceases to hold office during his term, the Board of Managers shall appoint the new Chairman to fill that office for the remainder of the unexpired term in accordance with this Article 11.3 and amongst the Manager(s) appointed further to his/their nomination by the same Shareholder as the leaving Chairman.
- 11.4 The Chairman shall not have a second or casting vote. The Chairman shall preside at any Board Meeting at which he is present. If the Chairman is not present at the Board Meeting, the Board of Managers may appoint any one of the Managers present at the Board Meeting to act as Chairman for the purposes of that meeting.
- 11.5 A Manager may appoint in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least 50% of the Managers and Manager's Representatives present at a Board Meeting are tax resident in Luxembourg.
- 11.6 All Board Meetings shall be held in Luxembourg provided that, if a majority of the Managers are in attendance in person in Luxembourg or represented at the meeting (in accordance with Article 11.5), the remaining Managers may be counted in the quorum or be entitled to vote at such meetings if they are participating by means of a conference telephone or any other communication equipment (in accordance with Article 11.11) from a location outside of Luxembourg other than the United Kingdom or Canada.
 - 11.7 Subject to Article 11.8 of these Articles, the quorum at all Board Meetings shall be:
- 11.7.1 for such period during which the Original Shareholders are the only Shareholders without taking into account LuxCo 1, two (2) Managers, each nominated by a different Original Shareholder pursuant to Article 8.3 with at least 50 % of attendees tax resident in Luxembourg; and
- 11.7.2 at all other times, one Manager nominated by each Shareholder entitled to nominate a Manager pursuant to Article 8.3;
 - provided that in each case a majority of the Managers are in attendance in person in Luxembourg.
- 11.8 If Article 12.1 applies then the quorum for the Board Meeting where a Related Party Transaction is being considered shall be one Manager nominated for appointment by each Shareholder excluding LuxCo 1 other than the Manager nominated by the Shareholder interested in the Related Party Transaction.
- 11.9 If a quorum is not present in person within half an hour of the time appointed for the Board Meeting or ceases to be present during the Board Meeting, then the Managers present shall adjourn the Board Meeting to a specified place in Luxembourg and time not less than five (5) Business Days after the original date. Notice in writing of the adjourned Board Meeting shall be given to all the Managers. The quorum for such adjourned Board Meeting shall be two (2) Managers, each nominated by a different Original Shareholder pursuant to Article 8.3.
- 11.10 Each Manager present shall have one vote and, subject to Articles 11.15 and 13.6, decisions at Board meetings shall be taken by a simple majority of votes.
- 11.11 Subject to Article 11.6, a Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting.
- 11.12 Each Shareholder may nominate any other person to attend a Board of Managers' meeting provided that such person shall attend as observer and shall not be entitled to vote on resolutions at the meeting of the Board of Managers or count towards the quorum at any meeting at which it is present and shall be subject to the same confidentiality obligations applicable to Managers.
- 11.13 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by one Manager nominated by each Shareholder present at the Meeting, except in the case of a conflict matter as set out in Article 12.1, in which case the signature shall be provided by the Manager who was nominated by the Shareholder that is not interested in the Related Party Transaction.
- 11.14 A resolution in writing signed by all the Managers shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf



of one or more of the Managers concerned. In the case of a conflict matter as set out in Article 12, resolutions of the Board of Managers shall be adopted at a meeting.

11.15 Certain decisions shall require the approval of LuxCo 1 as further specified in and in accordance with the Shareholders' Agreement.

12. Conflicts of interest of a manager.

12.1 Conflict of Interest

- 12.1.1 Subject to any further provisions or exceptions that may be contained in the Shareholders' Agreement, the (i) entering into, or (ii) termination of, variation of, or amendment to, or (iii) commencement or settlement of any contentious proceedings or litigation relating to, any agreement (written or oral), transaction, arrangement or dealing between any Group Company and a Shareholder or any Affiliate or investee company of a Shareholder (a "Related Party Transaction") shall only be so effected by such Group Company on an arm's length basis and shall be subject to the prior consent of LuxCo 1, in respect of which, no Manager nominated by a Shareholder interested in the Related Party Transaction shall count as part of the quorum or shall be entitled to vote although such Manager shall be entitled to receive notice of the relevant meeting (including any accompanying papers) and shall be entitled to attend and participate in the meeting.
- 12.1.2 Notwithstanding Article 12.1.1 but subject to any further provisions that may be contained in the Shareholders' Agreement, neither SEGRO Shareholder nor any SEGRO Manager shall count in any quorum, be entitled to vote or otherwise participate in any board decision or shareholder decision of any Group Company in relation to the following:
- (1) the exercise by LuxCo 1 of its option to acquire certain Venture Assets (each as may be further specified in the Shareholders' Agreement) pursuant to the Option Agreement;
- (2) for so long as SEGRO or one of its Affiliates is appointed as the Venture Adviser, Property Manager, Development Manager and Administration Manager:
- (i) the enforcement against the Venture Adviser, the relevant Development Manager, the Administration Manager or the relevant Property Manager of any rights or obligations under the relevant Ancillary Agreement; or
- (ii) the termination of any of the Ancillary Agreements and the termination of the appointment of the relevant manager or adviser thereunder;
 - (3) the enforcement against SEGRO of any of its rights or obligations under the Option Agreement;
 - (4) the enforcement against SEGRO of any of its rights or obligations under the Trade Mark Licence;
- (5) the enforcement against the SEGRO Guarantor of any of its rights or obligations under the guarantee granted by SEGRO Guarantor (as may be further specified in the Shareholders' Agreement); or
- (6) the termination of the Option Agreement, the guarantee granted by SEGRO Guarantor (as may be further specified in the Shareholders' Agreement) or the Trade Mark Licence, provided always that the SEGRO Shareholders and any SEGRO Manager shall be entitled to receive notice of the relevant meeting (including any relevant documents) and shall be entitled to attend any meeting convened to discuss the above matters in accordance with applicable laws.

12.2 Interest of a Manager

- 12.2.1 If a Manager has a direct or indirect personal interest in a transaction or arrangement or a proposed transaction or arrangement before the Board of Managers (other than by virtue of being an employee or officer of a Shareholder or its Affiliate), that Manager must disclose such interest upon becoming aware of it, by written notice to each other Manager, the Shareholders and the Company and the individual concerned shall be considered to have a "Conflict" in relation to that matter (the "Conflict Matter").
 - 12.2.2 If a Manager has a Conflict, and if requested by any Shareholder by written notice to the Board of Managers:
- (1) the individual concerned shall not attend or be counted in the quorum during discussions relating to the Conflict Matter at any meeting of the Board of Managers or otherwise attempt to influence such discussions;
 - (2) the individual concerned shall not have any vote in relation to the Conflict Matter; and
- (3) the Company shall ensure that all commercially sensitive information in relation to the Conflict Matter is kept confidential from the individual Manager who has a Conflict.
- 12.3 In the event of any dispute or uncertainty as to whether a particular interest is to be treated as a Conflict for the purposes of the Shareholders' Agreement, the matter shall be resolved by majority vote of the non-conflicted Managers, which decision (in the absence of fraud, dishonesty or bad faith) shall be final and binding.

13. Shareholders' resolutions.

- 13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.
- 13.2 Subject as provided in Articles 13.3 and 13.6 and except as otherwise provided under Luxembourg Law, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.



- 13.3 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative. The Chairman of the Board of Managers, if any, shall preside at any Shareholders' Meeting at which he is present.
- 13.4 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.5

- 13.5.1 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted.
- 13.5.2 The majority requirements applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 13.5.1 and the above provisions of Article 13.5.2, irrespective of whether all shareholders have voted or not.
 - 13.6 Shareholder Reserved Matters
- 13.6.1 Subject to any other provisions that may be contained in the Shareholders' Agreement, no action may be taken or resolution passed by the Company, in respect of any of the matters set out below (the "Shareholder Reserved Matters"), or the Company may not do anything which is analogous to or has a substantially similar effect to any of the Shareholder Reserved Matters, without the prior written approval of all of the Shareholders:
 - (1) the amendment of these Articles or the adoption of new Articles;
- (2) any change to the minimum or maximum number of Managers under the Shareholders' Agreement and these Articles;
 - (3) any merger or consolidation of any Group Company with a person which is not a Group Company;
 - (4) the taking of steps in any jurisdiction (or doing anything similar or analogous to such steps in any jurisdiction) to:
 - (i) wind-up or dissolve any Group Company;
 - (ii) obtain an administration order in respect of any Group Company; or
- (iii) invite any person to appoint a receiver, administrative receiver, administrator, compulsory manager, trustee, liquidator or other similar officer over the whole of the business or assets of any Group Company,
 - in each case, other than a winding-up effected in accordance with the terms of the Shareholders' Agreement;
- (5) any decision to raise capital, by the issue of Shares and/or shareholder loans (if any), from a Third Party Buyer other than in accordance with any clause of the Shareholders' Agreement in relation to the subscription for new shares by third parties; and
- (6) any decision to change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company.
- 13.6.2 If a Shareholder Reserved Matter has not been approved by the Shareholders within fifteen (15) Business Days of the proposal of such matter by the Board of Managers, the Shareholders shall notify the Board of Managers that they require a further ten (10) Business Days to consider such Shareholder Reserved Matter. If the Shareholder Reserved Matter still remains unresolved following the end of the additional period, the Shareholders shall be deemed to be in deadlock and any deadlock provisions of the Shareholders' Agreement shall apply.
- 13.6.3 If LuxCo 1 determines that (i) a listing of the Company on a recognised stock exchange or (ii) the liquidation of the Company is the most effective option in case of a liquidity event as provided for and in accordance with the Shareholders' Agreement, it shall convene meetings of the Shareholders in order to take all the necessary resolutions (including the conversion of the Company into a Luxembourg société anonyme) for the purpose of the listing or the liquidation of the Company, such resolutions to be adopted by Shareholders holding at least a 75% Percentage Share.
- **14. Business year.** The Company's financial year starts on 1 st January and ends on the 31 st December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31 December (all dates inclusive).

15. Distributions on shares.

- 15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, 5% shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.
- 15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders, subject to any adjustments that may have to apply in accordance with the Shareholders' Agreement in case a Shareholder fails to provide additional funding when



required pursuant to the Shareholders' Agreement and another Shareholder provides such funds by way of a loan to LuxCo 3 which remains outstanding. In such case and in accordance with the Shareholders' Agreement, (i) the accrued and unpaid interest due under that loan, then (ii) the principal amount due under that loan, shall be (re)paid with priority to any distribution to be made to the defaulting Shareholder.

15.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s) as provided for by article 201 of the 1915 Law.

16. Dissolution and Liquidation.

- 16.1 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 13 (in particular 13.6.1 or 13.6.3).
- 16.2 If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.
- 16.3 Distributions of liquidation proceeds, if any, shall be made in accordance with the distribution rules as set out under Article 15.2.
 - 17. Definitions. The following terms have the following meanings for the purpose of these Articles:

"Administration Agreement" means any administration agreement entered into by LuxCo 3 in relation to the administration of the Group, as may be further specified in the Shareholders' Agreement;

"Administration Manager" means an administration manager appointed pursuant to the terms and conditions of an Administration Agreement, as may be further specified in the Shareholders' Agreement;

"Affiliate" means, in relation to a specified person, any other person directly or indirectly Controlled by or Controlling, or under direct or indirect common Control with, such specified person, provided that the Company and the other Group Companies shall not be regarded as being the Affiliates of any Shareholder;

"Ancillary Agreements" means the Venture Adviser Agreement, the Property Management Agreements, the Development Management Agreements and the Administration Agreement;

"Business" means to own, operate, finance, manage, construct, develop and, where appropriate, dispose of a diversified portfolio of grade A logistics properties located in established logistics locations in the Target Countries (or as otherwise agreed in accordance with the Shareholders' Agreement), with the aim of delivering stable income-driven returns with potential for capital appreciation;

"Business Day" means any calendar day (other than a Saturday or a Sunday or a public holiday) upon which banks in London, Montréal and Luxembourg are open for the transaction of normal non-automated banking business;

"Control" means, in relation to a specified person, where a person (or persons acting in concert) acquires or agrees to acquire direct or indirect control of (1) the affairs of that specified person, or (2) more than 50 % of the total voting rights conferred by all the issued shares in the capital of that specified person which are ordinarily exercisable in a general meeting or (3) a majority of the board of directors/managers of a specified person (in each case whether pursuant to relevant constitutional documents, contract or otherwise), and

Controlled by" and "Controlling" shall be construed accordingly. For these purposes,

"persons acting in concert", in relation to a specified person, are persons which actively co-operate pursuant to an agreement or understanding (whether formal or informal), with a view to obtaining or consolidating Control of that person;

"Debt Financing" means any such finance in the nature of borrowings as any bank or other lending institution may lend to any of the Group Companies at any time in connection with the Business as may be further specified in the Shareholders' Agreement, but not including any Shareholder Loans other than any debt financing provided to the Group by SEGRO (or an Affiliate of SEGRO) or ESS-LUX (or an Affiliate of ESS-LUX) at arm's length on commercial terms;

"Development Management Agreement" means any development management agreement between a Group Company and a relevant development manager in relation to one or more Venture Assets, as may be further specified in the Shareholders' Agreement;

"Development Manager" means a development manager appointed pursuant to the terms and conditions of a Development Management Agreement, as may be further specified in the Shareholders' Agreement;

"Group" means, collectively, LuxCo 1, the Company and each of their subsidiaries from time to time and

"Group Company" means any one of them;"

Group Holding Company" means each of the Company and LuxCo 3 and " Group Holding Companies" shall be construed accordingly;



"Guarantor" means any guarantor that guarantees the obligations of the Shareholders under a Shareholders' Agreement as may be further specified in the Shareholders' Agreement;

"Investment Strategy" means the investment strategy for the joint venture between the Original Shareholders as set out in the Shareholders' Agreement;

"Listing Rules" means the listing rules published by the FCA pursuant to Part VI of the Financial Services and Markets Act 2000, as amended from time to time;

"LuxCo 1" means SEGRO European Logistics Partnership S.à r.l., a société à responsabilité limitée (private limited liability company) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered address at 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 177300;

"LuxCo 3" means SELP Administration S.à r.l., a société à responsabilité limitée (private limited liability company) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered address at 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 177308;

"Option Agreement" means any agreement pursuant to which SEGRO grants exclusivity and an option to the Company to acquire certain assets, as may be further specified in the Shareholders' Agreement;

"Original Shareholders" means each of SEGRO Luxembourg S.à r.l., a société à responsabilité limitée (private limited liability company) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered address at 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 177317 ("SEGRO Lux") and ESS-LUX, a société à responsabilité limitée (private limited liability company) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered address at 124, boulevard de la Petrusse, L-2330 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 112794 ("ESS-LUX"), and, in each case, any Affiliate to whom the relevant Original Shareholder has transferred all of its Shares to, and

"Original Shareholder" shall be construed accordingly;

"Percentage Share" means, in respect of each Shareholder, the amount of share capital such Shareholder holds directly (in aggregate) in the share capital of LuxCo 1 and each Group Holding Company as a proportion of the total aggregated issued share capital of the LuxCo 1 and each Group Holding Company, expressed as a percentage, calculated on the following basis:

- (a) in the case of each Shareholder, such percentage as equates to the total number of LuxCo 1's shares held by such Shareholder as a percentage of the total number of LuxCo 1's shares then in issue, multiplied by 56.25 %; plus
- (b) in the case of each Shareholder, such percentage as equates to the total number of Shares held by such Shareholder as a percentage of the total number of Shares then in issue, multiplied by 75 %; plus
- (c) in the case of each Shareholder, such percentage as equates to the total number of LuxCo 3's shares held by such Shareholder as a percentage of the total number of LuxCo 3's shares then in issue, multiplied by 100 %;
- (d) "Permitted Regulatory Condition" means a bona fide consent, clearance, approval or permission necessary to enable a Shareholder to be able to complete a sale or acquisition of Shares and any corresponding loans that may be granted to LuxCo 3 under (1) the rules or regulations of any stock exchange on which it or any of its Affiliates are listed, including the Listing Rules; or (2) the rules or regulations of any governmental, statutory or regulatory body in those jurisdictions where the Shareholder or any of its Affiliates carries on business;

"Property Management Agreement" means any property management agreement between a Group Company and the relevant Property Manager in relation to one or more Venture Assets, as may be further specified in the Shareholders' Agreement;

"Property Manager" means a property manager appointed pursuant to the terms and conditions of a Property Management Agreement, as may be further specified in the Shareholders' Agreement;

"Quarter" means the three-month period ending on each of 31 March, 30 June, 30 September and 31 December (or such other dates as are agreed by the Shareholders) notwithstanding that the first Quarter shall commence on 11 October 2013 and end on whichever shall first occur of 31 March, 30 June, 30 September and 31 December and "Quarterly" shall be construed accordingly;

"Related Party Transaction" has the meaning ascribed to such term in Article 12.1;

"SEGRO" means SEGRO plc, a company incorporated in England and Wales (registered no. 00167591), whose registered office is at Cunard House, 15 Regent Street, London SW1Y 4LR, United Kingdom;

"SEGRO Shareholder" means SEGRO Lux and/or any other Affiliate of

SEGRO which is a shareholder of the Company;

"SEGRO Manager" means any manager of the Company nominated for appointment to the Board by SEGRO Lux or any person to whom it may transfer Shares in accordance with these Articles and any applicable provisions of the Shareholders' Agreement and appointed by the Shareholders of the Company in accordance with the terms of these Articles and any applicable provisions of the Shareholders' Agreement;



"Shareholder Loan" means any shareholder's loan that may be granted from time to time by a Shareholder to the Company and/or any loan that may be granted from time to time by a Shareholder to LuxCo3, excluding in each case any form of Debt Financing provided by a Shareholder as may be further specified in the Shareholders' Agreement;

"Shareholders' Agreement" means any shareholders' agreement that may be entered into from time to time by and between the Shareholders, LuxCo 1 and the Company, as amended from time to time;

"Target Countries" means, together, Belgium, the Czech Republic, France, Germany, the Netherlands, Poland and any other countries as shall be approved under the Investment Strategy and

"Target Country" shall be construed accordingly;

"Third Party Buyer" means a person who is not a Shareholder or an Affiliate of a Shareholder to whom:

- (a) a Shareholder wishes to Transfer its Sale Interests;
- (b) the Company plans to issue Shares; or
- (c) the Company plans to sell certain of its Venture Assets as may be further specified in the Shareholders' Agreement, as applicable in the relevant context and, in relation to (a) and (b) above, a person who:

i. is either, itself or together with a guarantor, able to meet the financial obligations under the Shareholders' Agreement of the proposed transferor;

ii. is a pension fund, sovereign wealth fund, insurance company, investment trust, collective investment vehicle or similar such person of reputable and international standing and with an established investment track record;

iii. has not (and whose senior officers have not) been convicted of money-laundering, fraud, corruption or other financial crimes and, to the reasonable satisfaction of the other Shareholders, a Transfer to whom shall not cause any material reputational damage to the Group or the other Shareholders or any of their Affiliates; and

iv. subject to the conditions set out in the Shareholders' Agreement, is not a competitor of certain Shareholders; and "Third Party Buyers" shall be construed accordingly;

"Trade Mark Licence" means the limited non-exclusive right of LuxCo 1 to use the trade mark SEGRO in its company name;

"Transfer" means, in relation to a Share or a Shareholder Loan, as the case may be, (i) any sale, assignment or transfer; (ii) the creation or permitting to subsist of any pledge, mortgage, charge, lien or other security interest or encumbrance; (iii) the creation of any trust or the conferring of any option, right or interest; (iv) the entry into of any agreement, arrangement or understanding in respect of votes or the right to receive dividends or other payments; (v) the renunciation or assignment of any right to subscribe or receive a Share or any legal or beneficial interest in a Share or Shareholder Loan; (vi) any agreement to do any of the foregoing, except an agreement which is conditional on compliance with the terms of the Shareholders' Agreement; or (vii) the transmission by operation of law;

"Venture Adviser" means a venture adviser appointed pursuant to the terms and conditions of a Venture Adviser Agreement, as may be further specified in the Shareholders' Agreement;

"Venture Adviser Agreement" means any venture adviser agreement between LuxCo 3 and a Venture Adviser, as may be further specified in the Shareholders' Agreement;

"Venture Asset" means any asset or property owned by the Group from time to time, including all assets and properties set out in the Venture Portfolio and

"Venture Assets" shall be construed accordingly;

"Venture Portfolio" means the portfolio of assets and properties forming the basis of the Venture from time to time as may be further specified in the Shareholders' Agreement.

18. Interpretation and Luxembourg Law.

- 18.1 In these Articles: 18.1.1 a reference to:
- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.
- 18.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;
 - 18.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.
 - 18.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law."
 - V. Costs and Expenses



The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at one thousand two hundred euros (EUR 1,200.-).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the Shareholders and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the Shareholders known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le onzième jour d'octobre.

Par-devant le soussigné, Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARIA

- 1. SEGRO Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.177317 ("SEGRO Luxembourg") détenant 3.825 parts sociales dans la Société, ici représentée par Sara Lecomte, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 10 octobre 2013; et,
- 2. SEGRO European Logistics Partnership S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.177300 ("SEGRO European Logistics Partnership") détenant 11.475 parts sociales dans la Société,

ici représentée par Sara Lecomte, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 10 octobre 2013.

Lesquelles procurations signées ne varietur par le mandataire des comparantes et par le notaire resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

- I. SEGRO Luxembourg et SEGRO European Logistics Partnership sont désignées ci-après comme les "Associés" et détiennent ensemble la totalité des parts émises par la Société.
- II. Lesquelles comparantes sont les associés de SELP Investments S.à r.l. (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.177309, constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire soussigné en date du 8 mai 2013, dont les statuts (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") le 9 juillet 2013, page 78752, numéro 1641. Les Statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire soussigné en date du 11 septembre 2013, pas encore publié au Mémorial.
 - III. L'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

Ordre du jour

- 1. Réduction du capital social de la Société d'un montant de quatre euros (EUR 4,-) afin de le porter de son montant actuel de quinze mille trois cents euros (EUR 15.300,-) à quinze mille deux cent quatre-vingt-seize euros (EUR 15.296,-) par l'annulation de quatre (4) parts sociales ayant chacune une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-), dont trois (3) sont actuellement détenues par SEGRO European Logistics Partnership et une (1) est actuellement détenue par SEGRO Luxembourg, le remboursement subséquent de trois (3) euros (EUR 3,-) à SEGRO European Logistics Partnership et un euro (EUR 1,-) à SEGRO Luxembourg et l'octroi du pouvoir à tout gérant de la Société de procéder à un tel remboursement.
- 2. Décision de modifier et refondre les Statuts (sans modifier la clause d'objet des Statuts), mais en modifiant en particulier les Statuts en:
 - mettant à jour le capital social suite à la réduction de capital social ci-dessus;
 - insérant des dispositions sur les restrictions de cession de parts sociales et sur l'émission de nouvelles parts sociales;
 - modifiant les dispositions relatives au conseil de gérance et sa prise de décision;
 - modifiant les dispositions relatives aux assemblées générales et leur prise de décision;
 - modifiant les dispositions relatives aux distributions;
 - insérant un nouvel article "Définitions" dans les Statuts de la Société.
 - 3. Divers.
 - IV. Après délibération attentive, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:



Première résolution

Les Associés ont décidé de réduire le capital social de la Société d'un montant de quatre euros (EUR 4,-) afin de le porter de son montant actuel de quinze mille trois cents euros (EUR 15.300,-) à quinze mille deux cent quatre-vingt-seize euros (EUR 15.296,-) par l'annulation de quatre (4) parts sociales ayant chacune une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-), dont trois (3) sont actuellement détenues par SEGRO European Logistics Partnership et une (1) est actuellement détenue par SEGRO Luxembourg.

Les Associés ont décidé de subséquemment rembourser trois (3) euros (EUR 3,-) à SEGRO European Logistics Partnership et un euro (EUR 1,-) à SEGRO Luxembourg.

Les Associés ont décidé de donner pouvoir à tout gérant de la Société de procéder à un tel remboursement.

Deuxième résolution

Les Associés ont décidé de modifier et refondre les Statuts (sans modifier la clause d'objet des Statuts), mais en modifiant en particulier les Statuts en:

- mettant à jour le capital social suite à la réduction de capital social ci-dessus;
- insérant des dispositions sur les restrictions de cession de parts sociales et sur l'émission de nouvelles parts sociales;
- modifiant les dispositions relatives au conseil de gérance et sa prise de décision;
- modifiant les dispositions relatives aux assemblées générales et leur prise de décision;
- modifiant les dispositions relatives aux distributions;
- insérant un nouvel article "Définitions" dans les Statuts de la Société. Les Statuts modifiés et refondus auront désormais la teneur suivante:
- **1. "Forme Dénomination.** Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de SELP Investments S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915").

2. Siège social.

- 2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
- 2.2 Le Siège Social peut être transféré:
- 2.2.1 en tout autre endroit de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par:
- (a) le Gérant Unique (tel que défini à l'article 8.2) si la Société est gérée à ce moment là par un Gérant Unique; ou
- (b)le Conseil de Gérance (tel que défini à l'article 8.3) si la Société est gérée à ce moment là par un Conseil de Gérance; ou
- 2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") passée conformément à ces Statuts y compris l'article 13.6 et les lois du Grand-Duché de Luxembourg de temps en temps, y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").
- 2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société ainsi qu'approprié.
 - 2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales à la fois au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.
 - 3. Objets. Les objets sociaux de la Société sont les suivants:
- 3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes les entités sociales dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (par souscription dès l'origine, offre, acquisition, échange ou autre procédé) tout ou partie des actions, parts, obligations, actions préférentielles, emprunt obligataire et tout autre titre émis ou garanti par toute personne et tout autre actif de quelque nature qu'il soit et de détenir ces titres en tant qu'investissements, ainsi que de les céder, les échanger et en disposer au même titre;
- 3.2 d'entreprendre toute activité ou commerce qui soit, et d'acquérir, soutenir ou reprendre tout ou partie de l'activité, des biens et/ou des dettes d'une personne entreprenant une activité;
- 3.3 d'investir et de gérer l'argent et les fonds de la Société de la façon déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié), et de prêter des fonds et accorder dans chaque cas, à toute personne, des crédits, assortis ou non de sûretés;
- 3.4 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de sécuriser le paiement des sommes d'argent comme le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) le déterminera, y compris, sans limitation, par l'émission (dans la mesure où la Loi Luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et tout autre titre ou instrument, perpétuel ou autre, con-



vertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non encore levé, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

- 3.5 d'acquérir tout titre, fusionner, entreprendre une consolidation ou encore conclure un partenariat ou un arrangement en vue de partager les profits, une conciliation d'intérêts, une coopération, une joint-venture, une concession réciproque ou autre procédé avec toute personne, y compris, sans limitation, tout personne appartenant à la Société;
- 3.6 de conclure une garantie ou contrat d'indemnités ou de sûretés et accorder une sûreté en vue de l'exécution des obligations et/ou du paiement de sommes d'argent par toute personne (y compris toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect (une "Entité Holding") ou toute personne qui est, à cet instant, un membre ou a de quelque façon que ce soit, un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute entité sociale dans laquelle l'Entité Holding a un intérêt direct ou indirect et toute personne qui est associée à la Société dans certaines activités ou partenariat), sans que la Société y perçoive obligatoirement une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect) et que ce soit par engagement personnel ou hypothèque, cautionnement ou charge pesant sur tout ou partie des biens, des propriétés, des actifs (présent ou futur) de la Société ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet article 3.6, une "garantie" comprend, sans limitation, toute obligation, sous toute forme qu'elle soit, de payer, de compenser, de fournir des fonds pour le paiement ou la compensation, d'indemniser ou d'assurer l'indemnisation contre les conséquences d'un défaut de paiement d'une dette à laquelle une autre personne est tenue, ou encore d'être responsable de cette dette;
- 3.7 d'acquérir, prendre à bail, échanger, louer ou acquérir de quelque façon que ce soit toute propriété immobilière ou mobilière et tout droit ou privilège qui y serait relatif;
- 3.8 de céder, mettre à bail, échanger, mettre en location ou disposer de toute propriété immobilière ou mobilière et/ ou tout ou partie des biens de la Société, contre une contrepartie déterminée par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié), y compris, sans limitation, des parts sociales, obligations ou tout autre titre, entièrement ou partiellement libéré, dans le capital de toute personne, que celle-ci ait ou non (en tout ou partie) le même objet social que la Société; détenir des actions, des obligations ou tout autre titre ainsi acquis; apporter des améliorations, gérer, développer, céder, échanger, donner à bail, mettre en hypothèque, disposer ou accorder des droits d'option, tirer parti ou toute autre action en rapport avec tout ou partie des biens et des droits de la Société;
- 3.9 d'entreprendre toutes les actions envisagées dans les paragraphes de cet article 3 (a) à tout endroit du monde; (b) en tant que partie principale, d'agent, de co-contractant, de trustee ou de toute autre façon; (c) par l'intermédiaire de trustees, d'agents, de sous-contractants, ou de toute autre façon; et (d) seul ou avec une ou plusieurs autres personnes;
- 3.10 d'entreprendre toutes les actions (y compris conclure, exécuter et délivrer des contrats, des accords, des conventions et tout autre arrangement avec une personne ou en sa faveur) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (le cas échéant) estime être accessoires ou nécessaires à la réalisation de l'objet social de la Société, ou à l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société ne sera pas partie à une transaction qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui requerrait en vertu de la Loi Luxembourgeoise l'obtention d'une autorisation de commerce, sans que cette autorisation conforme à la Loi Luxembourgeoise ne soit obtenue.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

5. Capital social.

- 5.1 Le capital social est fixé à quinze mille deux cent quatre-vingt-seize euros (EUR 15.296,-) représenté par quinze mille deux cent quatre-vingt-seize (15.296) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les "Parts Sociales"). Dans les présents Statuts, "Associés" désignent les détenteurs des Parts Sociales au moment donné et "Associé" doit être interprété conformément.
- 5.2 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.
- 5.3 La Société peut, sans limitation, accepter du capital ou d'autres apports sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de l'apport et peut créditer les apports à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par le(s) Gérant(s) sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour écarter tout doute, toute décision peut, mais n'a pas besoin de, allouer tout montant apporté à l'apporteur.
 - 5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.
 - 5.5 La Société peut racheter et/ou annuler ses propres Parts Sociales sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.
 - 5.6 Droit de préemption sur émission

En cas d'émission de nouvelles Parts Sociales par la Société, chaque Associé doit se voir offrir l'opportunité de souscrire pour son Pourcentage de Parts Sociales à ces nouvelles Parts Sociales conformément à la procédure énoncée dans le Pacte d'Associés relative au droit de préemption sur émission en faveur des Associés.

6. Indivisibilité des parts sociales.

- 6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.
- 6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit la Société lequel d'entre eux est à considérer comme leur représentant; la Société consi-



dérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins des droits de vote, dividende et autres droits de paiement.

7. Cession de parts sociales.

- 7.1 Au cours de la période durant laquelle la Société n'a qu'un seul Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.
- 7.2 Au cours de la période durant laquelle la Société a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chaque Associé peuvent seulement être Cédées par application des conditions des dispositions des Articles 189 et 190 de la Loi de 1915 (et les autres dispositions de l'Article 7 sont sans préjudice de ces conditions), ces Statuts et toutes autres dispositions qui peuvent figurer dans le Pacte d'Associés.
- 7.3 Aucune cession de Parts Sociales et/ou Prêt d'Associés (s'il y en a) (ensemble, les "Participations d'Associé") ne doit avoir lieu pendant la période commençant le 11 octobre 2013 jusqu'à et incluant la date tombant 36 mois après cette date (la "Période de Blocage") que conformément aux termes de l'Article 7.4 et de toutes dispositions supplémentaires qui peuvent être contenues dans le Pacte d'Associés. Suivant la fin de la Période de Blocage, aucune Cession de Participations d'Associé ne peut avoir lieu autrement que conformément aux Articles 7.4 et 7.5 et à toutes dispositions supplémentaires qui peuvent être contenues dans le Pacte d'Associés.
- 7.4 Tout Associé peut Céder tout ou partie de ses Participations d'Associé à une personne qui est un Affilié de cette partie en donnant une notification écrite préalable aux autres Associés. N'importe lequel de ces Affiliés détenant des Participations d'Associé doit immédiatement recéder ses Participations d'Associé à l'Associé cédant (ou à une personne qui est un Affilié de cet Associé cédant) s'il cesse d'être un Affilié de cet Associé cédant. Pour les besoins de cet Article seulement, "Affilié" désigne toute filiale détenue à cent pour cent par soit (a) le Garant de l'Associé cédant au moment en cause, (b) dans le cas de chaque Associé d'Origine, leur détenteur ultime de parts sociales, tel que plus amplement précisé dans le Pacte d'Associés.
 - 7.5 Droit de Première Offre
 - 7.5.1 Notification de Cession

Tout Associé (l'"Associé Vendeur") cherchant à Céder tout ou partie de ses Participations d'Associé (les "Participations à Céder") à une Tierce Partie Acquéreuse autre qu'un Affilié conformément à l'Article 7.4, doit offrir préalablement les Participations à Céder aux autres Associés (les "Associés Restants"), au moyen d'une offre écrite (la "Notification de Cession"), qui doit:

- (1) préciser qu'il s'agit d'une Notification de Cession émise en vertu du présent Article et de toute disposition concernée du Pacte d'Associés;
- (2) énoncer les détails des Participations à Céder, incluant le nombre de Parts Sociales et le montant des Prêts d'Associé (s'il y en a) proposés à la vente et le prix proposé pour les Participations à Céder (le "Prix Demandé"); et
 - (3) tout autre terme que l'Associé Vendeur est prêt à accepter (ensemble, les "Termes de la Vente").
 - 7.5.2 Réponse à une Notification de Cession

Chaque Associé Restant doit, dans les trente (30) Jours Ouvrables suivant la réception de la Notification de Cession (l'"Echéance de l'Offre"), soit:

- (1) notifier par écrit à l'Associé Vendeur son acceptation de l'offre de toutes (et pas d'une partie seulement) les Participations à Céder au Prix Demandé et aux Termes de la Vente (une "Notification d'Acceptation de la Vente") suivant laquelle, un tel Associé Restant doit être considéré comme un "Associé Acceptant"); ou
 - (2) notifier par écrit à l'Associé Vendeur son refus de l'offre.
- Si un Associé Restant ne notifie pas conformément à l'Article 7.5.2(1), il est supposé avoir décliné l'offre de Participations à Céder et les dispositions de l'Article 7.5.5 doivent s'appliquer.
 - 7.5.3 Conséquences de la Notification de Cession

Une fois qu'une Notification de Cession a été envoyée (la "Notification de Cession d'Origine"), aucune autre Notification de Cession ne pourra être faite par un Associé jusqu'à la date qui arrive le plus tôt entre:

- (1)la date de retrait de la Notification de Cession d'Origine par l'Associé Vendeur par notification écrite aux Associés Restants:
- (2) la date de réalisation d'une vente des Participations à Céder faisant l'objet de la Notification de Cession d'Origine à un ou plusieurs des Associés Restants ou à une Tierce Partie Acquéreuse en vertu de l'Article 7.5; et
 - (3) la date d'expiration de la Période de Vente, telle que définie dans l'Article 7.5.5.
 - 7.5.4 Cession en vertu d'une Notification d'Acceptation de la Vente
- (1)Lorsqu'une Notification d'Acceptation de la Vente est donnée par un seul Associé Acceptant, l'Associé Vendeur est obligé de céder, et cet Associé Acceptant (ou son Affilié désigné) doit acquérir les Participations à Céder au Prix Demandé, aux Termes de la Vente et conformément à l'Article 7.5.7.
- (2)Lorsque plus d'un Associé Acceptant donne une Notification d'Acceptation de la Vente, chaque Associé Acceptant a l'obligation de payer la proportion du Prix Demandé concernée et est en droit de recevoir la proportion de Participations à Céder concernée, laquelle proportion doit dans chaque cas être égale à la proportion du Pourcentage de Parts Sociales



détenu par cet Associé Acceptant (et ses Affilés) immédiatement avant l'émission de la Notification de Cession par rapport au Pourcentage de Parts Sociales détenu par l'ensemble des Associés immédiatement avant l'émission de la Notification de Cession, et l'Associé Vendeur (et ses Affiliés) doit Céder ces Participations à Céder conformément aux Termes de la Vente et à l'Article 7.5.7.

7.5.5 Absence de Notification d'Acceptation de la Vente

Si aucun Associé Restant ne donne une Notification d'Acceptation de la Vente avant l'Echéance de l'Offre, l'Associé Vendeur doit être libre de vendre, sous réserve du respect des dispositions de l'Article 189 de la Loi de 1915, toutes les Participations à Céder (et pas seulement une partie) à une Tierce Partie Acquéreuse à tout moment jusqu'à douze mois suivant l'Echéance de l'Offre (la "Période de Vente") sous réserve que:

- (1) ces Participations à Céder soient vendues dans des termes non substantiellement moins favorables à l'Associé Vendeur que les Termes de la Vente et pour pas moins qu'un prix équivalent à 98% du Prix Demandé;
 - (2) suite à la Cession, la Tierce Partie Acquéreuse ne détienne pas un Pourcentage de Parts Sociales de moins de 20%;
- (3) suite à la Cession, le nombre d'Associés n'excède pas quatre (4) (dans ce contexte, un Associé et tout autre Associé qui est un Affilié de cet Associé doivent, ensemble, être considérés comme représentant un Associé); et
 - (4) cette Tierce Partie Acquéreuse se conforme à toutes autres formalités énoncées dans le Pacte d'Associés.
- 7.5.6 Aucune vente à une Tierce Partie Acquéreuse Si un Associé Vendeur n'est pas en mesure de vendre les Participations à Céder conformément à l'Article 7.5 pendant la Période de Vente, alors l'offre de vendre les Participations à Céder énoncée dans la Notification de Cession doit être considérée comme retirée.

7.5.7 Termes de la Cession

Les Associés doivent s'assurer que toute Cession de Participations d'Associés en vertu de l'Article 7.5 entre l'Associé Vendeur et l'Associé Acceptant doit se faire conformément aux dispositions suivantes:

- (1) l'Associé Vendeur et l'Associé Acceptant doivent avoir le droit de demander l'ajout de toutes Conditions Réglementaires Autorisées ou l'ajustement des Conditions Réglementaires Autorisées existantes, mais seulement dans la mesure où cela est nécessaire pour réaliser la cession des Participation à Céder; (2)chaque Associé Vendeur et Associé Acceptant doivent déployer tout effort raisonnable pour s'assurer que les Conditions Réglementaires Autorisées applicables à celui-ci soient remplies dès que possible;
- (3) si toutes les Conditions Réglementaires Autorisées ne sont pas remplies ou renoncées à ou avant la date tombant cent cinquante (150) Jours Ouvrables suivant l'expiration de l'Echéance de l'Offre, alors la Notification de Cession doit être considérée comme ayant été retirée et aucune cession des Participations à Céder ne doit se faire en vertu de cette notification;
- (4) la réalisation de la cession des Participations à Céder doit se dérouler au plus tôt entre (i) trente (30) Jours Ouvrables suivant la date de réception de la dernière Notification d'Acceptation de la Vente (ou toute autre date que les Parties peuvent consentir) ou (ii) la date tombant vingt (20) Jours Ouvrables après la réalisation ou renonciation de toutes Conditions Réglementaires Autorisées (la "Date de Cession");
- (5) l'Associé Vendeur doit à ou avant la Date de Cession remettre ou faire délivrer à l'Associé Acceptant des instruments dûment signés pour effectuer la cession en relation avec les Participations à Céder, accompagnés des certificats de parts sociales ou autre document de titre pertinents;
- (6) les Participations à Céder doivent être cédées libres de toutes créances, nantissements, intérêt, privilèges, charges et hypothèques et doivent être cédées avec le bénéfice de tout droit qui leur est attaché à la Date de Cession concernée mais sans le bénéfice de tout autre représentation et garantie; et
- (7) sur délivrance des documents dont il est fait référence à l'Article 7.5.7 (5), l'Associé Acceptant doit payer la contrepartie totale due pour les Participations à Céder à l'Associé Vendeur à la Date de Cession avec des fonds librement disponibles.
- 7.5.8 Toute Cession en vertu de cet Article 7.5 doit toujours être sous réserve de ce qui suit et de toutes autres dispositions supplémentaires que le Pacte d'Associés peut contenir:
- (1) chaque Associé d'Origine (ou un Affilié d'un Associé d'Origine) cédant une partie seulement de ses Participations d'Associé doit détenir (ensemble avec ses Affiliés) un Pourcentage de Parts Sociales ne représentant pas moins de 25% suivant cette Cession sauf s'il a reçu le consentement de LuxCo 1 de détenir un Pourcentage de Parts Sociales plus faible;
- (2) dans l'hypothèse d'un Associé qui n'est pas un Associé d'Origine (ou un Affilié d'un Associé d'Origine) Cédant seulement une partie de ses Participations d'Associé, un tel Associé (ensemble avec ses Affiliés) doit conserver un Pourcentage de Parts Sociales de pas moins de 20% suivant cette Cession (ou un Pourcentage de Parts Sociales plus faible tel que détenu par cet Associé lorsque celui-ci devient Associé en vertu de toutes dispositions qui peuvent être contenues dans le Pacte d'Associés).

Pour les besoins de l'Article 7.5 ci-dessus, un Associé et tout Associé qui est un Affilié de cet Associé, doivent, ensemble, être considérés comme représentant un Associé.

7.6 La Société doit enregistrer la Cession d'une Part Sociale à une personne seulement si la Cession s'est déroulée conformément aux présents Statuts et au Pacte d'Associés et dans aucune autre circonstance et la Société doit approuver pour enregistrement une Cession de Parts Sociales menée conformément aux présents Statuts et au Pacte d'Associés.



8. Gérance.

- 8.1 La Société est administrée par un ou plusieurs gérants (les "Gérants") qui seront nommés par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise, aux présents Statuts et au Pacte d'Associés. Tous les Gérants doivent être des personnes physiques et au moins 50% des Gérants doivent être des personnes physiques résidents fiscalement au Luxembourg.
- 8.2 Si la Société est administrée à un moment donné par Gérant unique, il sera désigné dans les présents Statuts par le "Gérant Unique".
- 8.3 Si la Société est administrée à un moment donné par plus d'un Gérant, ils constituent un conseil de gérance qui doit comprendre jusqu'à quatre (4) Gérants (le "Conseil de Gérance"). Sous réserve d'une procédure plus détaillée qui peut être énoncée dans le Pacte d'Associés, tout Associé à l'exclusion de LuxCo 1 (pour écarter tout doute, y compris les Associés d'Origine) détenant directement et/ou indirectement:
 - 8.3.1 plus de 20% et moins de 40% est en droit de désigner pour nomination un (1) Gérant;
- 8.3.2 40% ou plus doit être en droit de désigner pour nomination deux (2) Gérants (sous réserve qu'au moins 50% de ces Gérants soient résidents fiscalement au Luxembourg).

Pour les besoins de cet Article 8.3, un Associé ensemble avec tout Associé qui est un Affilié de cet Associé, doivent, ensemble, être considérés comme représentant un Associé.

- 8.4 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment avec ou sans cause par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise, aux présents Statuts et au Pacte d'Associés, étant entendu que l'Associé qui a proposé pour nomination un Gérant conformément aux dispositions de l'Article 8.3 peut à tout moment proposer la révocation et le remplacement du Gérant révoqué doit se faire conformément aux dispositions de l'Article 8.3 et, pour écarter tout doute, lors de la nomination par l'Associé qui a proposé le Gérant concerné pour nomination et révocation. La nomination ou révocation d'un Gérant doit prendre effet lors de l'adoption des Résolutions des Associés concernées, sauf autrement indiqué dans celles-ci.
- 8.5 Les Gérants ne doivent pas être salariés de la Société en droit de recevoir une rémunération au moyen d'un salaire, une commission, de frais ou autre en relation avec l'accomplissement de leurs fonctions de Gérant.
- 9. Pouvoirs des gérants. Le Gérant Unique, quand la Société est administrée par un seul Gérant, ou en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance, aura tous pouvoirs pour prendre toutes les actions qui sont nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts aux Associés.
- **10. Représentation.** Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou à engager la Société:
 - 10.1 si la Société est administrée par un Gérant Unique, le Gérant Unique;
 - 10.2 en cas de pluralité de Gérants, la signature d'un (1) Gérant.

11. Réunions du conseil de gérance.

- 11.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant à tout moment et comme et quand considéré nécessaire par ce Gérant et, dans tous les cas, pas moins d'une fois tous les Trimestres. Une notification écrite d'au moins dix (10) Jours Ouvrables doit être donnée à chaque Gérant pour toute Réunion du Conseil, sauf:
 - 11.1.1 lorsqu'une Réunion du Conseil est ajournée en vertu de l'Article 11.9;
- 11.1.2 lorsque tous les Gérants se mettent d'accord sur une période de notification plus courte ou renoncent aux formalités de convocation à la Réunion du Conseil; ou
- 11.1.3 si, dans l'opinion raisonnable d'un Gérant, les intérêts de la Société ou du Groupe seraient susceptibles d'être négativement affectés de manière substantielle si la transaction devant être discutée durant une telle Réunion du Conseil n'était pas traitée de manière urgente, auquel cas les Gérants doivent recevoir une notification écrite de pas moins deux (2) Jours Ouvrables.
 - 11.2 Chaque notification d'une Réunion du Conseil doit:
 - 11.2.1 préciser un ordre du jour raisonnablement détaillé; et
 - 11.2.2 être accompagnée de tout document pertinent.
- 11.3 Le Conseil de Gérance peut nommer un président, qui doit être résident fiscal au Luxembourg, choisi comme suit (le "Président"):
- 11.3.1 si seulement un (1) Associé à l'exclusion de LuxCo 1 a un Pourcentage de Parts Sociales de 40% ou plus à tout moment, parmi les Gérants nommés suivant leur désignation par cet Associé conformément à l'Article 8.3 des présents Statuts;
- 11.3.2 si deux (2) Associés à l'exclusion de LuxCo 1 ont chacun un Pourcentage de Parts Sociales d'au moins 40% à tout moment, parmi les Gérants nommés suivant leur désignation par un de ces Associés conformément à l'Article 8.3 des présents Statuts, sur une base annuelle tournante, pour une période d'un an;



- 11.3.3 si aucun Associé à l'exclusion de LuxCo 1 ne détient un Pourcentage de Parts Sociales de 40% ou plus, le Gérant nommé suivant sa désignation par l'Associé détenant le Pourcentage de Parts Sociales le plus élevé conformément à l'Article 8.3 des présents Statuts;
- Si le Président cesse d'exercer ses fonctions pendant son mandat, le Conseil de Gérance devra nommer un nouveau Président pour accomplir son mandat pour le reste de la période non expirée conformément à l'Article 11.3 et parmi le (s) Gérant(s) nommé(s) suivant sa/leur désignation par le même Associé que le Président sortant.
- 11.4 Le Président n'a pas de voix supplémentaire ou prépondérante. Le Président doit présider à toute Réunion du Conseil à laquelle il est présent. Si le Président n'est pas présent à une Réunion du Conseil, le Conseil de Gérance peut nommer n'importe quel Gérant présent à la Réunion du Conseil pour agir en tant que Président pour les besoins de la réunion.
- 11.5 Un Gérant peut nommer par un écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre Gérant (et seulement un Gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, afin d'assister, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom à la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice des conditions de quorum) au moins 50% des Gérants et Représentants des Gérants présents à une Réunion du Conseil soient résidents fiscaux au Luxembourg.
- 11.6 Toutes les Réunions du Conseil doivent être tenues au Luxembourg sous réserve que, si une majorité des Gérants sont physiquement présents au Luxembourg ou représentés à la réunion (conformément à l'Article 11.5), les autres Gérants peuvent être comptés dans le quorum ou être autorisés à voter à de telles réunions s'ils participent par conférence téléphonique ou tout autre moyen de communication (conformément à l'Article 11.11) à partir d'un lieu hors du Luxembourg, autre que le Royaume-Uni ou le Canada.
 - 11.7 Sous réserve de l'Article 11.8 des présents Statuts, le quorum à toute Réunion du Conseil doit être:
- 11.7.1 pour toute période pendant laquelle les Associés d'Origine sont les seuls Associés sans tenir compte de LuxCo 1, deux (2) Gérants, chacun désigné par un Associé d'Origine différent en vertu de l'Article 8.3, avec au moins 50% de résidents fiscaux luxembourgeois parmi les présents; et
- 11.7.2 à tout autre moment, un Gérant nommé par chaque Associé en droit de nommer un Gérant en vertu de l'Article 8.3;

sous réserve, dans tous les cas, qu'une majorité de Gérants soit présente en personne au Luxembourg.

- 11.8 Si l'Article 12.1 s'applique, alors le quorum pour une Réunion du Conseil lors de laquelle une Transaction de Partie Liée est considérée doit être un Gérant nommé par chaque Associé à l'exclusion de LuxCo 1 autre que le Gérant nommé par l'Associé intéressé par la Transaction de Partie Liée.
- 11.9 Si un quorum n'est pas atteint dans la demi-heure de l'heure choisie pour la Réunion du Conseil ou cesse d'être atteint pendant la Réunion du Conseil, alors les Gérants présents doivent ajourner la Réunion du Conseil à un lieu spécifique au Luxembourg et à un moment fixé pas moins de cinq (5) Jours Ouvrables après la date initiale. Une notification écrite de l'ajournement de la Réunion du Conseil doit être donnée à chacun des Gérants. Le quorum pour la Réunion du Conseil ajournée est de deux (2) Gérants, chacun nommé par un Associé d'Origine différent en vertu de l'Article 8.3.
- 11.10 Chaque Gérant présent doit avoir une voix et, sous réserve des Articles 11.15 et 13.6, les décisions à une Réunion du Conseil doivent être adoptées à la majorité simple des votes.
- 11.11 Sous réserve de l'Article 11.6, un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peut valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, de vidéo conférence et de conférence téléphonique ou de tout autre équipement de communication similaire à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient dans la capacité de s'entendre et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputée être présente en personne à la réunion, devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les activités commerciales qui sont effectuées de cette manière par tous les Gérants seront réputés pour les besoins des présents statuts, valables et effectivement traitées à une Réunion du Conseil.
- 11.12 Chaque Associé peut désigner toute autre personne pour assister à une réunion du Conseil de Gérance sous réserve que cette personne doit y assister en tant qu'observateur et n'est pas en droit de voter sur les résolutions de la réunion du Conseil de Gérance ou compter dans le quorum de toute réunion à laquelle elle est présente et est soumise aux mêmes conditions de confidentialité applicables aux Gérants.
- 11.13 Les procès-verbaux des Réunions du Conseil doivent être signés par et les extraits de procès-verbaux des Réunions du Conseil peuvent être certifiés par un Gérant nommé par chaque Associé présent à la Réunion, sauf dans le cas d'un cas de conflit tel qu'énoncé dans l'Article 12.1, auquel cas la signature doit être fournie par le Gérant qui a été nommé par l'Associé qui n'est pas intéressé par la Transaction de Partie Liée.
- 11.14 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants est valide et effective comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et peut consister en un ou plusieurs documents ayant le même contenu et signé par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants concernés. Dans un cas de conflit tel qu'énoncé à l'Article 12, les résolutions du Conseil de Gérance doivent être adoptées à une réunion.



11.15 Certaines décisions requièrent l'approbation de LuxCo 1 comme détaillé plus amplement et en conformité avec le Pacte d'Associés.

12. Conflits d'intérêt d'un gérant.

- 12.1 Conflit d'Intérêt
- 12.1.1 Sous réserve de toutes dispositions supplémentaires ou exceptions qui peuvent être contenues dans le Pacte d'Associés, (i) la conclusion, ou (ii) la résiliation, variation, modification de, ou (iii) le commencement ou règlement de toute procédure contentieuse ou litige relatif à tout contrat (écrit ou oral), transaction, accord ou opération entre toute Société du Groupe et un Associé ou tout Affilié ou société émettrice d'un Associé (une "Transaction de Partie Liée") doit être seulement réalisé par cette Société du Groupe sur une base de conditions normales de marché et doit être soumis au consentement préalable de LuxCo 1, en vertu duquel, aucun Gérant nommé par un Associé intéressé dans la Transaction de Partie Liée ne doit compter dans le quorum ou être en droit de voter bien que ce Gérant est en droit de recevoir une notification de la réunion concernée (incluant tout document y annexé) et est en droit d'être présent et de participer à la réunion.
- 12.1.2 Nonobstant l'Article 12.1.1 mais sous réserve de toutes dispositions supplémentaires que peut contenir le Pacte d'Associés, ni l'Associé SEGRO ni tout Gérant SEGRO ne comptera dans un quorum, n'aura le droit de voter ou autrement de participer à une décision du conseil de gérance ou décision des associés de toute Société du Groupe en rapport avec ce qui suit:
- (1) l'exercice par LuxCo 1 de son option d'acquérir certains Actifs de la Joint Venture (comme chacun peut être plus amplement précisé dans le Pacte d'Associés) en vertu du Contrat d'Option;
- (2)aussi longtemps que SEGRO ou l'un de ses Affiliés est nommé Conseiller de la Joint Venture, Gestionnaire de Biens, Responsable du Développement et Responsable Administratif:
- (i) l'exécution à l'encontre du Conseiller de la Joint Venture, du Responsable du Développement concerné, du Responsable Administratif ou du Gestionnaire de Biens concerné de tous droits et obligations sous le Contrat Accessoire concerné; ou
- (ii) la résiliation d'un des Contrats Accessoires et la cessation du mandat du gérant ou conseiller concerné en vertu de ces contrats:
 - (3)l'exécution à l'encontre de SEGRO de l'un de ses droits ou obligations sous le Contrat d'Option;
 - (4)l'exécution à l'encontre de SEGRO de l'un de ses droits ou obligations sous la License de Marque Déposée;
- (5)l'exécution à l'encontre du Garant SEGRO de l'un de ses droits ou obligations sous la garantie octroyée par le Garant SEGRO (tel que plus amplement précisé dans le Pacte d'Associés); ou
- (6) la résiliation du Contrat d'Option, de la garantie octroyée par le Garant SEGRO (tel que précisé dans le Pacte d'Associés) ou de la License de Mark Déposée, sous réserve toujours que l'Associé SEGRO et tout Gérant SEGRO soient en droit de recevoir une notification de la réunion en question (incluant tous documents pertinents) et soient en droit de participer à toute réunion convoquée pour discuter des sujets ci-dessus conformément aux lois applicables.
 - 12.2 Intérêt d'un Gérant
- 12.2.1 Si un Gérant a un intérêt personnel direct ou indirect dans une transaction ou un accord ou une transaction ou accord proposé devant le Conseil de Gérance (autrement que par le fait d'être un employé ou agent d'un Associé ou son Affilié), ce Gérant doit révéler cet intérêt dès qu'il prend conscience de celui-ci, par notification écrite à chacun des autres Gérants, les Associés et la Société et l'individu concerné doit être considéré comme ayant un "Conflit" concernant cette matière (la "Matière Conflictuelle").
 - 12.2.2 Si un Gérant a un Conflit, et s'il est demandé par un Associé par notification écrite au Conseil de Gérance:
- (1) l'individu concerné ne doit pas assister ou être compté dans le quorum pendant les discussions relatives à la Matière Conflictuelle à toute réunion du Conseil de Gérance ou autrement essayer d'influencer ces discussions;
 - (2) l'individu concerné ne doit pas pouvoir voter sur cette Matière Conflictuelle; et
- (3) la Société doit s'assurer que toutes les informations commercialement sensibles relatives à la Matière Conflictuelle soient gardées confidentielles par rapport à ce Gérant qui a un Conflit.
- 12.3 Dans le cas d'une dispute ou incertitude concernant de savoir si un intérêt particulier doit être traité comme un Conflit pour les besoins du Pacte d'Associés, la question doit être résolue par le vote majoritaire des Gérants non-intéressés, laquelle décision (en l'absence de fraude, malhonnêteté ou mauvaise foi) doit être finale et contraignante.

13. Résolutions des associés.

- 13.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.
- 13.2 Sous réserve des dispositions prévues aux articles 13.3 et 13.6 et à l'exception de ce qui est prévu par la Loi Luxembourgeoise, les Résolutions des Associés sont valides uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première assemblée ou lors des premières résolutions écrites, les Associés devront être convoqués ou être consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes, sans préjudice du nombre de Parts Sociales représentées.



- 13.3 Une réunion des Associés (une "Assemblée Générale") peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions et formalités de convocation préalable si tous les Associés ont renoncé à ces formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé. Le Président du Conseil de Gérance, s'il y en a, doit présider à toute Assemblée Générale des Associés à laquelle il est présent.
- 13.4 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou e-mail ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Associé.

13.5

- 13.5.1 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les Résolutions des Associés pourront être passées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Assemblée Générale à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter.
- 13.5.2 Les conditions de majorité requises applicables à l'adoption de résolutions par une Assemblée Générale s'appliquent mutatis mutandis à la prise de résolutions écrites par les Associés. Sauf lorsque cela est requis par la Loi Luxembourgeoise, il n'y a pas de condition de quorum pour l'adoption de résolutions écrites par les Associés. Les résolutions écrites des Associés seront réputées valablement adoptées immédiatement après réception par la Société de copies originales (ou de copies envoyées par facsimilé ou par pièces jointes à un e-mail) des votes des Associés sous réserve des conditions requises à l'article 13.5.1 et des présentes dispositions 13.5.2, que les Associés aient voté ou non. 13.6 Matières Réservées aux Associés:
- 13.6.1 Sous réserve de toutes autres dispositions que peut contenir le Pacte d'Associés, aucune action ne peut être prise ou résolution adoptée par la Société, concernant les matières énoncées ci-dessous (les "Matières Réservées aux Associés"), ou la Société ne peut pas faire quelque chose qui est analogue ou ayant un effet substantiellement similaire à une Matière Réservée aux Associés, sans l'approbation écrite préalable des tous les Associés:
 - (1) la modification des présents Statuts ou l'adoption de nouveaux Statuts;
 - (2) tout changement dans le minimum ou maximum de Gérants en vertu du Pacte d'Associés et des présents Statuts;
 - (3) toute fusion ou consolidation de toute Société du Groupe avec une personne qui n'est pas une Société du Groupe;
- (4) la prise de mesure dans une juridiction quelconque (ou faire quelque chose de similaire ou analogue à ces mesures dans une juridiction quelconque) afin de:
 - (ii) liquider ou dissoudre une Société du Groupe;
 - (iii) obtenir une autorisation administrative relative à une Société du Groupe; ou
- (iv) inviter une personne à nommer un curateur, administrateur judiciaire, administrateur, gérant obligatoire, trustee, liquidateur ou tout autre agent similaire sur l'ensemble de l'activité ou des actifs de toute Société du Groupe,

dans tous les cas, autre qu'une liquidation effectuée conformément aux termes du Pacte d'Associés;

- (5) toute décision d'augmenter le capital par émission de Parts Sociales et/ou prêts d'associé (s'il y en a), d'une Tierce Partie Acquéreuse autre que conformément à toute clause du Pacte d'Associés relative à la souscription de nouvelles parts sociales par des tiers; et
- (6) toute décision de changer la nationalité de la Société ou d'obliger tout Associé d'augmenter sa participation dans la Société.
- 13.6.2 Si une Matière Réservée aux Associés n'a pas été approuvée par les Associés dans les quinze (15) Jours Ouvrables de la proposition de cette matière par le Conseil de Gérance, les Associés doivent notifier au Conseil de Gérance le fait qu'ils requièrent dix (10) Jours Ouvrables supplémentaires pour considérer cette Matière Réservée aux Associés. Si la Matière Réservée aux Associés n'est toujours pas résolue à la fin de la période additionnelle, les Associés sont réputés être dans une Situation de Blocage et toutes dispositions relatives à une Situation de Blocage dans le Pacte d'Associés s'appliquent.
- 13.6.3 Si LuxCo 1 détermine que (i) la cotation de la Société sur un marché réglementé reconnu ou (ii) la liquidation de la Société est l'option la plus efficace dans un cas de liquidité tel que prévu et conformément au Pacte d'Associés, il doit convoquer des assemblées générales des Associés dans le but de prendre toutes les résolutions nécessaires (incluant la conversion de la Société en une société anonyme luxembourgeoise) pour les besoins de la cotation ou la liquidation de la Société et ces résolutions doivent être adoptées par les Associés détenant au moins 75% du Pourcentage de Parts Sociales.
- **14. Exercice social.** L'exercice social de la Société débute le 1 ^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, étant entendu que, en tant que mesure transitoire, le premier exercice social de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre suivant (toutes dates comprises).

15. Distribution sur parts sociales.

15.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, 5% seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent du capital social de la Société.



15.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut par résolution des Associés déclarer des dividendes conformément aux droits respectifs des Associés, sous réserve de tous les ajustements qui peuvent devoir s'appliquer en vertu du Pacte d'Associés dans le cas où un Associé ne fournit pas les fonds supplémentaires lorsque requis en vertu du Pacte d'Associés et qu'un autre Associé fournit ces fonds au moyen d'un prêt octroyé à LuxCo 3 qui reste dû. Dans un tel cas et conformément au Pacte d'Associés (i) les intérêts échus et impayés dus en vertu de ce prêt, et ensuite (ii) le montant principal du en vertu de ce prêt doivent être (re)payés avant toute distribution devant être faite à un Associé faisant défaut.

15.3 Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance peut, le cas échéant, décider de payer des acomptes sur dividendes au(x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur base d'une situation comptable montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi de 1915 ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés peuvent devoir être remboursés par le(s) Associé(s), tel que prévu par l'article 201 de la Loi de 1915.

16. Dissolution et liquidation.

- 16.1 La liquidation de la Société sera décidée par l'assemblée générale des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'Article 13 (en particulier les Articles 13.6.1. et 13.6.3.).
- 16.2 Dans le cas où la Société n'a qu'un Associé, cet Associé peut, à son gré, décider de liquider la Société en reprenant à son compte l'ensemble des actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.
- 16.3 Les distributions de boni de liquidation, s'il y en a, doivent être faites conformément aux règles de distribution énoncées à l'Article 15.2.
 - 17. Définitions. Les termes suivants ont les significations suivantes pour les besoins des présents Statuts:

"Actif de la Joint Venture" signifie tout actif ou propriété détenu par le Groupe à tout moment donc incluant tous les actifs et propriétés visés dans le Portefeuille d'Actifs et "Actifs de la Joint Venture" doit être interprété en conséquence;

"Activité" signifie détenir, exploiter, financer, gérer, construire, développer et, le cas échéant, disposer d'un portefeuille diversifié de propriétés logistiques de classe A situées dans des lieux reconnus de logistique dans les Pays Cibles (ou tel qu'autrement convenu conformément au Pacte d'Associés), dans le but de délivrer des rendements stables axés sur le revenu présentant une possibilité de plus-value du capital;

"Affilié" signifie, concernant une personne spécifique, toute autre personne Contrôlée directement ou indirectement par ou Contrôlant, ou sous le Contrôle commun direct ou indirect avec cette personne précise, sous réserve que la Société et les autres Sociétés du Groupe ne sont pas considérées comme étant des Affiliés d'un Associé;

"Associés d'Origine" signifie SEGRO Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 177317 ("SEGRO Lux") et ESS-LUX, une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 112794 ("ESS-LUX"), et, dans tous les cas, tout Affilié auquel l'Associé d'Origine concerné a transféré toutes ses Parts Sociales, et "Associé d'Origine" doit être interprété en conséquence;

"Associé SEGRO" signifie SEGRO Lux et/ou toute autre Affilié de SEGRO qui est un associé de la Société;

"Cession" signifie, par rapport à une Part Social ou un Prêt d'Associés, selon le cas, (i) toute vente, cession ou transfert; (ii) la création ou permission de conserver tout gage, nantissement, hypothèque, charge, privilège et autre sûreté; (iii) la création de tout trust ou l'octroi de toute option, droit ou intérêt; (iv) la conclusion de tout contrat, accord ou entreprise relatif à des votes ou au droit de recevoir des dividendes ou autres paiements; (v) la renonciation ou cession de tout droit de souscrire ou recevoir des Parts Sociales ou tout droit d'usufruit ou de nue-propriété sur une Part Sociale ou Prêt d'Associé; (vi) tout contrat de faire ce qui précède, sauf un contrat qui est conditionnel à la conformité avec les dispositions du Pacte d'Associés; ou (vii) la transmission de plein droit;

"Condition Réglementaire Autorisée" signifie un consentement bona fide, autorisation, approbation ou permission nécessaire pour permettre à un Associé d'être capable de réaliser une vente ou une acquisition de Parts Sociales et tout prêt correspondant qui peut être octroyé à LuxCo 3 selon (1) les règles ou réglementations de tout marché réglementé sur lequel il ou n'importe lequel de ses Affiliés sont cotés, incluant les Règles de Cotation; ou (2) les règles ou réglementations de tout organe gouvernemental, officiel ou de réglementation dans ces juridictions où l'Associé ou n'importe lequel de ses Affiliés poursuivent des activités;

"Conseiller de la Joint Venture" signifie un conseiller de la joint venture nommé en vertu des termes et conditions d'un Contrat de Conseiller de la Joint Venture, tel que plus amplement précisé dans le Pacte d'Associés;

"Contrats Accessoires" signifie le Contrat de Conseiller de la Joint Venture, le Contrat de Gestionnaire de Biens, le Contrat de Gestion de Développement et le Contrat d'Administration;



"Contrat d'Administration" signifie tout contrat d'administration conclu par LuxCo 3 concernant l'administration du Groupe, tel que plus amplement précisé dans le Pacte d'Associés;

"Contrat de Conseiller de la Joint Venture" signifie tout contrat de conseiller de la joint venture entre LuxCo 3 et un Conseiller de la Joint Venture, tel que plus amplement précisé dans le Pacte d'Associés;

"Contrat de Gestion de Biens" signifie tout contrat de gestion de biens entre une Société du Groupe et un Gestionnaire de Biens concernant un ou plusieurs Actifs de la Joint Venture, tel que plus amplement précisé dans le Pacte d'Associés;

"Contrat de Gestion de Développement" signifie tout contrat de gestion de développement entre une Société du Groupe et un responsable de développement relatif à un ou plusieurs Actifs de la Joint Venture, tel que plus amplement précisé dans le Pacte d'Associés;

"Contrat d'Option" signifie tout contrat en vertu duquel SEGRO donne l'exclusivité et une option à la Société d'acquérir certains actifs, tel que plus amplement précisé dans le Pacte d'Associés;

"Contrôle" signifie, concernant une personne spécifique, lorsqu'une personne (ou personnes agissant de concert) acquiert ou s'accorde pour acquérir directement ou indirectement le contrôle (1) des affaires de cette personne précise, ou (2) plus de 50% du total des droits de vote conférés par toutes les actions émises dans le capital de cette personne précise qui sont exerçable de manière ordinaire lors d'une assemblée générale des actionnaires or (3) une majorité du conseil de gérance/d'administration d'une personne précise (dans chaque cas, que ce soit en vertu des documents de constitution concernés, contrat ou autre) and "Contrôlé par" et "Contrôlant" doivent être interprétés en conséquence. Pour ces besoins, des "personnes agissant de concert", en relation avec une personne précise, sont des personnes qui coopèrent activement en vertu d'un contrat ou entreprise (formel ou informel), dans le but d'obtenir ou de consolider le Contrôle de cette personne;

"Financement par la Dette" signifie tout financement ayant la nature d'emprunt que toute banque ou autre institution de crédit peut prêter à chacune des Sociétés du Groupe à tout moment en relation avec l'Activité, tel que plus amplement précisé dans le Pacte d'Associés, mais n'incluant pas un Prêt d'Associés autre qu'un financement par la dette octroyé au Groupe par SEGRO (ou un Affilié de SEGRO) ou ESS-LUX (ou un Affilié de ESS-LUX) aux conditions commerciales normales du marché.

"Garant" signifie tout garant qui garantit les obligations des Associés en vertu d'un Pacte d'Associés, tel que plus amplement précisé dans le Pacte d'Associés;

"Gérant SEGRO" signifie tout gérant de la Société désigné pour nomination au Conseil de Gérance par SEGRO Lux ou toute personne à qui il peut céder des Parts Sociales conformément aux présents Statuts et toutes dispositions applicables du Pacte d'Associés et nommé par les Associés de la Société conformément aux termes des présents Statuts et toutes dispositions applicables du Pacte d'Associés;

"Gestionnaire de Biens" signifie un gestionnaire de biens nommé en vertu des termes et conditions d'un Contrat de Gestion de Biens, tel que plus amplement précisé dans le Pacte d'Associés;

"Groupe" signifie, collectivement, LuxCo 1, la Société et chacune de leurs filiales à tout moment donné et "Société du Groupe" signifie chacune d'entres elles;

"Jour Ouvrable" signifie tout jour calendaire (autre qu'un samedi ou un dimanche ou jour férié) durant lequel les banques à Londres, Montréal et Luxembourg sont ouvertes pour les opérations normales d'activité bancaire non-automatisées;

"Licence de Marque Déposée" signifie le droit limité non-exclusif de LuxCo 1 d'utiliser la marque déposée SEGRO dans sa dénomination;

"LuxCo 1" signifie SEGRO European Logistics Partnership S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 177300;

"LuxCo 3" signifie SELP Administration S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 177308;

"Pacte d'Associés" signifie tout pacte d'associés qui peut être conclu à tout moment par et entre les Associés, LuxCo 1 et la Société, tel que modifié à tout moment;

"Pays Cibles" signifie ensemble, la Belgique, la République Tchèque, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Pologne et tout autre pays qui doit être approuvé en vertu de la Stratégie d'Investissement et "Pays Cible" doit être interprété en conséquence;

"Pourcentage de Parts Sociales" signifie, à propos de chaque Associé, le montant de capital social que cet Associé détient directement (au total) dans le capital social de LuxCo 1 et de chaque Société Holding du Groupe comme une proportion du montant total de capital social émis de LuxCo 1 et de chaque Société Holding du Groupe, exprimé en pourcentage, calculé sur la base suivante:

- (a) dans le cas de chaque Associé, ce pourcentage égal au nombre total de parts sociales dans LuxCo 1 détenues par cet Associé comme un pourcentage du nombre total des parts sociales émises par LuxCo 1, multiplié par 56,25%;
- (b) dans le cas de chaque Associé, ce pourcentage égal au nombre total de Parts Sociales détenues par cet Associé comme un pourcentage du nombre total de Parts Sociales émises, multiplié par 75%; plus



(c) dans le cas de chaque Associé, ce pourcentage comme égal au nombre total de parts sociales dans LuxCo 3 détenues par cet Associé comme un pourcentage du nombre total de parts sociales émises par LuxCo 3, multiplié par 100%;

"Portefeuille de la Joint Venture" signifie le portefeuille des actifs et propriétés formant la base de la joint venture à tout moment donné et tel que plus amplement précisé dans le Pacte d'Associés;

"Prêt d'Associé" signifie tout prêt d'associé qui peut être octroyé à tout moment par un Associé de la Société et/ou tout prêt qui peut être octroyé à tout moment par un Associé à LuxCo 3 excluant, dans un tel cas, toute forme de Financement par la Dette fourni par un Associé, tel que plus amplement précisé dans le Pacte d'Associés;

"Règles de Cotation" signifie les règles de cotation publiées par la FCA en vertu de la partie IV du Financial Services and Markets Act 2000, tel que modifié de temps à autre;

"Responsable Administratif" signifie un responsable administratif nommé en vertu des termes et conditions d'un Contrat d'Administration, tel que plus amplement précisé dans le Pacte d'Associés;

"Responsable de Développement" signifie tout responsable de développement nommé en vertu des termes et conditions d'un Contrat de Gestion de Développement, tel que plus amplement précisé dans le Pacte d'Associés;

"SEGRO" signifie SEGO plc, une société constituée selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles (numéro d'immatriculation: 00167591), dont le siège social est à Cunard House, 15 Regent Street, SW1Y 4LR Londres, Royaume-Uni;

"Stratégie d'Investissement" signifie la stratégie d'investissement de la joint venture entre les Associés d'Origine telle qu'énoncée dans le Pacte d'Associés;

"Société Holding du Groupe" signifie chacune de la Société et LuxCo 3 et "Sociétés Holding du Groupe" doit être interprété en conséquence;

"Tierce Partie Acquéreuse" signifie une personne qui n'est pas un Associé ou un

Affilié de cet Associé à laquelle:

- (a) un Associé souhaite Céder ses Participations à Céder;
- (b)la Société envisage d'émettre de Parts Sociales; ou
- (c) la Société envisage de vendre certains de ses Actifs de la Joint Venture tel que plus amplement spécifié dans le Pacte d'Associés.
 - si applicable dans le contexte concerné et, en relation avec (a) et (b) ci-dessous, une personne qui:
- (i) est soit, elle-même ou ensemble avec un garant, capable de remplir ses obligations financières en vertu du Pacte d'Associés du cédant proposé;
- (ii) est un fonds de pension, fonds souverain, société d'assurance, société d'investissement, organisme de placement collectif ou personne similaire d'une bonne et internationale réputation et avec un résultat d'investissement établi;
- (iii) n'a pas (et dont les agents seniors n'ont pas) été reconnue coupable de blanchiment d'argent, fraude, corruption et autre crime financier et, à la satisfaction raisonnable des autres Associés, une Cession qui ne doit pas causer de dommages substantiels à la réputation du Groupe ou aux autres Associés ou n'importe lequel de leurs Affiliés; et
 - (iv) sous réserve des conditions énoncées dans la Pacte d'Associés, n'est pas un concurrent de certains Associés; et "Tierces Parties Acquéreuses" doit être interprété en conséquence;
 - "Transaction de Partie Liée" à la signification qui est donnée à ce terme à l'Article 12.1;

"Trimestre" signifie une période de trois mois finissant à chaque 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre (ou tout autre date consentie par les Associés) nonobstant le fait que le premier Trimestre commence le 11 octobre 2013 et se termine à la première date survenant entre le 31 mars, 30 juin, 30 septembre, 31 décembre et "Trimestriel" doit être interprété en conséquence;

18. Interprétation et Loi Luxembourgeoise.

- 18.1 Dans les présents Statuts:
- 18.1.1 une référence à:
- (a) un genre devra inclure chaque genre;
- (b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;
- (c) une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou entreprise, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée); (d)une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles entrées en vigueur (avec ou sans modifications);
- 18.1.2 les mots "inclure" et "incluant" seront censés être suivis par les mots "sans limitation" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;
 - 18.1.3 les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.
- 18.1.4 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise."
 - V. Frais et Acte notarié



Les frais, dépenses, rémunérations ou charges de quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société comme résultant du présent acte sont estimés à approximativement mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Cet acte notarié a été dressé à Luxembourg, le jour mentionné au début de ce document.

Le Notaire, qui comprend et parle l'anglais, déclare que le présent acte est rédigé en anglais suivi par une version française, et qu'à la demande des Associés, en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fera foi.

Ce document ayant été lu au mandataire des Associés, qui est connu par le Notaire par son nom de famille, prénom, état civil et résidence, le mandataire des Associés et le Notaire ont ensemble signé cet acte.

Signé: S. LECOMTE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 14 octobre 2013. Relation: LAC/2013/46624. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Référence de publication: 2013145735/1349.

(130178043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2013.

Oyat S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 163.374.

L'an deux mil treize, le troisième jour d'octobre.

Pardevant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

Monsieur Jean-Christophe TRESSEL, administrateur de société, né à Toul, le 9 juillet 1960, demeurant professionnel-lement à L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- que ledit comparant Monsieur Jean-Christophe TRESSEL déclare être devenu le seul associé de la société à responsabilité limitée OYAT S. à r. l., avec siège social au 6C, rue Gabriel Lippmann, L - 5365 Munsbach, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, sous la section B et le numéro 163374, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean Seckler, de résidence à Junglinster, en date du 24 août 2011, publié au Mémorial C, numéro 2670 du 3 novembre 2011 (la Société),

suite à la conclusion d'une convention de cession de parts sous seing privé suivant laquelle PEARL INVEST & TRADE LIMITED avec siège social à Withfield Tower, Third Floor, 4792 Coney Drive, Belize City, Belize, IBC numéro 32.325 a cédé les 500 (cinq cents) parts sociales qu'elle détenait dans la Société à Monsieur Jean-Christophe TRESSEL, précité pour un prix convenu entre parties ce dont bonne et valable quittance hors la comptabilité du notaire.

Copie de la convention de cession de parts restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

- que le capital social de la Société est actuellement fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cinq cents (500) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, chaque part sociale étant entièrement libérée.

Ensuite, l'associé unique a prié le notaire instrumentaire de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique acte la démission des gérants de la Société et leur accorde décharge pour l'exercice de leur mandant.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de nommer à la fonction de gérant unique de la Société pour une période indéterminée Monsieur Jean-Christophe TRESSEL, précité.

Troisième résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société du 6C, rue Gabriel Lippmann, L - 5365 Munsbach à L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

En conséquence, l'associé unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 2 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

Art. 2. Siège Social. §1 Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Intervention

Monsieur Jean-Christophe TRESSEL, précité, en sa qualité de gérant unique de la Société déclare accepter la susdite cession de parts au nom de la Société, conformément à l'article 1690 du code civil.



Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille cent euros (EUR 1.100).

Pouvoirs

Le comparant donne par la présente pouvoir à tout clerc et/ou employé de l'étude du notaire soussigné, agissant individuellement, pour rédiger et signer tout acte de modification (faute(s) de frappe(s)) au présent acte.

Dont procès-verbal, passé à Senningerberg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: Jean-Christophe Tressel, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 8 octobre 2013. LAC / 2013 / 45775. Reçu 75.-€.

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 15 octobre 2013.

Référence de publication: 2013145008/57.

(130176860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2013.

Compass Invest International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 136.257.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 27 juin 2013 à 14h

Résolutions

L'Assemblée décide de reconduire les mandats des Administrateurs en fonction soit:

- Madame Marie Immacolata FLORANGE, comptable ayant son adresse professionnelle au 65, rue des Romains L-8041 STRASSEN
 - Monsieur Jérémy STEFFEN, comptable ayant son adresse professionnelle au 65, rue des Romains L-8041 STRASSEN
- Madame Galina ROKOSUIEVA, comptable ayant son adresse professionnelle au 65, rue des Romains L-8041 STRAS-SEN

Les mandats des Administrateurs sont reconduits et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2019 statuant sur les Comptes Annuels de l'année 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée décide de reconduire le mandat du Commissaire en fonction:

La société VAN CAUTER-SNAUWAERT & CO Sàrl, ayant son siège social au 80, rue des Romains L-8041 STRASSEN Le mandat du Commissaire est reconduit et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2019 statuant sur les Comptes Annuels de l'année 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPASS INVEST INTERNATIONAL S.A.

Référence de publication: 2013146001/25.

(130178674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2013.

Compagnie de Lorraine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 60.559.

L'adresse du commissaire aux comptes, AUDIEX S.A., est désormais la suivante:

9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Référence de publication: 2013146615/11.

(130179517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck